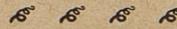


Belles
7-63.
art),
0-89.
e ar),
3-16.
é tro :
ois et
art),
maison
art),
[1-6].
rosse-
[1 art)
es.
art.),
ses.
Métro:
" art),
palais.
r Bé-
Gise).
ches à
Oise).
re).
sailles.
E
oin, à
extra,
6, rue
Rottin-
larne).
es cou-
" art),
tuel de
Cette
roduits
egs au
a partir

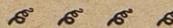
Nº 5

Mars 1917

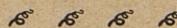
Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux



Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce



Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux



DIRECTEUR - GÉRANT

M. BRIEUX, de l'Académie française

26, Rue Victor-Massé, Paris



**ADMINISTRATION
LES ANNALES**

**51, rue Saint-Georges
PARIS**

Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

Mois de Février 1917

Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du Journal.

Lebas (Mme), Paris, 20. — Ecole de Filles rue Emile-Renouf, Le Havre, 50. — Laevine (Mme), Nancy, 20. — Fithiam Tattem (Mme), 100. — Cercle des Sous-officiers du 1^{er} régiment de tirailleurs tonkinois à Hanoï, 157 50. — Lemaire (Mlle), Frévent, 20. — Perre V., à Arles, 20. — Puget (Mme), Belcourt, Alger, 25. — Deux abonnés à Camarsac, 20. — Fassier (Mme), St-Pierre-le-Moutier, 20. — Gueutal (M.), Valentigney, 125. — Général Valdant, 50. — Avesque (M.), St-Hippolyte-de-Caton, 30. — Frey (Mme), Déville de Rouen, 20. — Capitaine Damidot, 20. — Gros (Mme), Marnaval, Saint-Dizier, 20. — Sagouin (M.) Ollé, 20. — Royneau (M.), Ollé, 20. — Carutchet (Mme), Bustince Iriberry, 47. — Les Élèves du Cours supérieur de l'Ecole de filles de Chartreux-Longchamps, Marseille, 30. — Guiroz (Mme), Bustince-Iriberry, 50. — Gondouin (Mlle), Corfou, 25. — Matton (Milles Yvonne et Marg.), 70. — D' Vacher, Orléans, 100. — Jarry (Mlle), Chambéniens, 22. — Purgues (Mme), Saïgon, 2.250. — Du Quillon (Mme), Vevey, 100. — Wolf-Oberlin (M.) Aire-sur-la-Lys, 50. — Leneru (Mlle), Paris, 20. — Hayera (M.) Hostens, 25. — D' Monnet, 1.105 10. — Patricot (Mme), Saint-Mandé, 25. — Bernard (M.), Alger, 25. — Jean Thierry, Bachaud et Malençon (MM.), à Waterlos, 464 25. — Montel (Mme), Montbrison, 20. — Apprentis-Mécaniciens de Lorient, 50. — Grandjean (Mme), Cuxac d'Aude, 55. — Dufour, Lausanne, 20. — Anonyme, 25. — Reyniers (M. et Mme), Alençon, 50. — Mercier (M.), Sierre (Suisse), 100. — Séjalon (Mme), Boulogne-sur-Seine, 30. — Duchêne (Mlle), Courbevoie, 50. — Robin (Mme), La Taillée, 20. — Anonyme à Marmande, 100. — Teill (Mme), Loudun, 50. — Société Coopérative de Zurich, 100. —

Comprin (Mme), Bourbon-Lancy, 20. — Amicale laïque des jeunes filles de Corné, 20. — Châtelard (Mlle), Javerlhac, 20. — Nau-deau (Mlle), Paris, 25. — Servon-Taris (Mme), Numizan-Plage, 20. — M. (Mme), Paris, 500. — Un anonyme du Gers, 1.000. — Rebecq (M.), Cherbourg, 20. — Personnel des Douanes à Bône, 20. — Rampioni (Mme), Montaggrave, 20. — Elèves de l'^{1^{re}} C. Lycée Henri-IV, 600. — Lacabanne (Mme), Buenos-Aires, 25. — Capitaine Kérné, Pak-Ha, 20. — De Salles (Mme A. D.) et Mme Cirinia F. de Vicia, Buenos-Aires, 50. — Dodu (M.), Tours, 25. — En Souvenir de notre Fille A. Q., 1.000. — Eymard (Mlle), Paris, 25. — Dissirier (Mme), 300. — Thévin (Mlle), Boston, 100. — Henriot (Mme), Villeneuve-sur-Yonne, 20. — En Souvenir de mon fils Marcel Autier, mort au champ d'honneur, 20. — Anonyme, 100. — Le Bœuf (Mme), Barcelone, 20. — Labesse (Mme), Saint-Chamond, 20. — Sée (M.), Paris, 100. — Brun et Fontbonne (MM.), La Chaux-de-Fonds, 80. — Kellner (Mme), Paris, 20. — Maisonète (Mlle), Darlington, 51,50. — Produit d'une fête donnée au Cercle de Tourane, 1.000. — Papin (Mme), Paris, 20. — Souscription faite et transmise par M. Clément Hacco, à Alexandrie (Mme Vve Hacco, Mlles Hacco; Mme et Mlle Hadgès, M. et Mme L. Cohen; M. R. Cohen, M. D. Mizrahi, M. L. A. Circurel, M. D. A. Circurel, M. D. Sidi, Mlle Cohen, M. E. Amram, M. L. Sicouri, M. V. de Botton, M. A. Edrei, M. E. Hacco, M. Clément Hacco), 27. — Guidot, Valentigney, 50.

(Voir à la page 3 de la couverture le commencement de la liste des souscripteurs non-abonnés.)

Souscriptions inférieures à 20 francs ne donnant pas droit à l'envoi du Journal

Sommes reçues en Novembre, Décembre, Janvier et Février.

Mlle Jeanne Darque, à Baccarat, 5 fr. — Mme Vve Escot, à Lyon, 2 fr. — Mme L. Rimbault, à Vincennes, 2 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mlle Antoinette Chevret, 6 fr. — Mme Eug. Thirion, 10 fr. — Mme Marion, à Vierzon, 2 fr. 50. — Mlle Sevestre, à Paris, 5 fr. — Mme Edouard Coulon, à Héricourt, 10 fr. — Mme B. Delaye, à Baume, 15 fr. — Anonyme, 1 fr. 50. — Mme Marcel Reydy, à Champagnac-de-Belair, 3 fr. — Mlle Suzanne Barillon, à l'île de Ré, 5 fr. — Mlle Grandjean, à Delle, 15 fr. — M. Gulielmi, à Ormoy-Villers, 4 fr. 25. — M. Louis Cochard, à Paris, 10 fr. — Mlle M.-L. Seguin, à Meslay, 5 fr. — M. Cadot, 4 fr. — Mlle Raphaël Carrère, à Saint-Denis (Réunion), 8 fr. — Mme Chapuis, à Bastia, 2 fr. — Mlle Hélène Paschoud, à Bâle, 10 fr. — Personnel de la maison Geismar Lévy, à Paris, 10 fr. — Mme Cauchin, au Perreux, 10 fr. — M. Leclerc-Lasuelle, à Dreux, 4 fr. 25. — M. Armand, à Tournan, 10 fr. — Mme Rouveirois, à Nantes, 10 fr. — M. G. Jeanneau, à Paris, 8 fr. — Mme Tronde, à Paksé, 16 fr. — Mme Vigne, à Tain, 5 fr. — M. Perruchet, à la Plaine-St-Denis, 10 fr. — Mme Louis Rey, à Grenoble, 12 fr. — Mlle J. Gaches, à Avallon, 10 fr. — Mlle Angot, au Havre, 10 fr. — M. A. Rosies, à Bordeaux, 10 fr. — M. Eugène Espénant, à Toulouse, 5 fr. — M. et Mme Lagneau, à Paris, 10 fr. — Mlle Olive, à la Bastide-d'Anjou, 5 fr. — M. Avesque, à St-Hippolyte-de-Caton, 5 fr. — M. B., à Pau, 5 fr. — M. Cheylard à Bois-la-Reine, 2 fr. — M. Jeanneau, à Boissettes, 8 fr. — Une Amie des Aveugles, 5 fr. — Mme Reynaud, à Lyon, 5 fr. — Ct. Henri Wolff, à Auxerre, 5 fr. — Mlle Laffont, au Sourt, 5 fr. — M. L. André, à Roulans, 10 fr. — M. Henri Fontaine, 11 fr. — M. Maurice Aragon, à Toulouse, 3 fr. — Forget me not 13, 5 fr. — Mme Chassaing, à Paris, 10 fr. — Mme Patissier, à Souvigny, 12 fr. — Mme Lemoine, à Caen, 8 fr. — Mme Dazon, à Paris, 4 fr. — Mme Berbesson, à Nérac, 5 fr. — En souvenir de mon fils ainé, mitrailleur au 1^{er} zouaves, 15 fr. — Mme M. L. Voisin, Le Theil, 5 fr. — Miss Margaret Greenough, à Paris, 10 fr. — Mme Speltz A. J., à Châlons, 3 fr. — Mlle Marie Castets à Montfort-en-Chalosse, 4 fr. — Mme Lambert, à Robinson, 10 fr. — Mme Richomme, à Pursat, 5 fr. — Le personnel de la maison Geismar, Lévy et C°, à Paris, 10 fr. — M. et Mme Blanchard, à Paris, 10 fr. — Mme Glacquesin, à Goderville, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — Une petite française, 10 fr. — M. Ogliastre Omadéo, à Bucaramanga, 6 fr. — Mme Clos, à Pau, 5 fr. — M. Et. Bentz, à Marseille, 5 fr. — Anonyme à Nîmes, 10 fr. — Mlle M. Leroux, Châteauneuf-du-Faon, 2 fr. — M. Aug. Gaultier, à Chasserai, 10 fr. — Mlle Botty Desnos, à Oex, 3 fr. 65. — Mlle de Montardy, à Epernay, 2 fr. — Mme M. Grondin, à Saint-Philippe, 5 fr. — Elèves de l'Ecole de filles de Vignacourt, 10 fr. — M. Calla, à Laroquebron, 2 fr. — Anonyme, 10 fr. — Mme Vve S. Berthier, à Boissonnade, 5 fr. — Mme Malet à Avignon, 8 fr. — Mme J. Janiaud, à Saint-Nazaire, 3 fr. — Mme Dechery, à Fimes, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme, 10 fr. — M. Maurice Putois, à Fontan, 3 fr. — Mme Samuel Grégoire, à Pignan, 2 fr. — Mme Castang, à Anduze, 5 fr. — Une mère de soldat, 5 fr. — Mme Condamine, à Châtelus Malvaleix, 8 fr. — Mlle Irven, à Valetta-Malta, 5 fr. — Mme Percin, à Bains-les-Bains, 5 fr. — Une Abonnée des Annales, 5 fr. — M. Léon Lévy, à Paris, 5 fr. — Mlle Th. François, à Nancy, 10 fr. — Mlle Mesmier, à La Rochelle, 5 fr. — Mme Dalée, à Kaolack, 5 fr. — Une marraine des Annales, 5 fr. — Mme de Jougle, à Vevey, 10 fr. — Mme Rault, à Plonnez, 5 fr. — Mme Despagne, à Sainte-Terre, 10 fr. — Mlle Lucie Boucheray, à Auch, 5 fr. — M. Fd. Cornée, à Nantes, 10 fr. — M. J. Gaduel, à Saint-Bonnet-en-Champsaur, 3 fr. — Anonyme à Massignac, 10 fr. — Mlle Bauzet, à Papeete, 10 fr. — Mme Thoyerard, à Clermont, 5 fr. — M. H. Pellet, à Paris, 10 fr. — Mme Cyrille Leculier, à Champrougier, 10 fr. — M. Julien Goffay, à Rotterdam, 1 fr. — Mme Laure Mattei, à Corsica-Calacuccia, 15 fr. — Ch. B., 10 fr. — Mlle Marg. Schlumberger, à Angoulême, 5 fr. — Mme et Mlle Sicre Caralp, à Montgaillard, 10 fr. — Millette et Marco à Cherchell, 10 fr.

(A suivre.)

PETIT BOTTIN
A L'USAGE DES BROSSIERS

Fournitures pour brosserie.

Audran, 3, rue des Lions (IV^e art), Métro Saint-Paul. Plaqueur de brosses.

Boucaud, 8, rue du Dahomey (XI^e arr.) Métro Reuilly. Bois de brosses.

Bessonneau, 29, rue du Louvre (I^e arr.), Métro Louvre. Ficelles en gros.

Benedetto, 4, rue Mercœur (XI^e art), Métro Philippe-Auguste.

Bouchon et Laforgue, 34, boul. Beaumarchais, (III^e art), Métro Bastille. Tél. Rotquette : 27-51. Bourrelets feutrés.

Boulanger, 110, rue Vieille - du - Temple (III^e art), Métro Hôtel-de-Ville. Tél. Archives : 10-31. Soies Chine et Russie.

Briquet, 27, rue Saint-Sébastien (XI^e art), Métro Richard-Lenoir. Perceur de brosses fines.

Bouckaert, 37 bis, rue de Montreuil (XI^e arr.), Métro Nation. Bois et fournitures pour meubles.

Vve A. Chéry, 50, rue Falguière, (XV^e art.). Téléphone: Saxe 66-30. Osiers en gros et rotins pour vanniers.

Cahen frères, 162, boul. Magenta, (X^e art), Tél. Nord: 06-51. Soies de porcs pour brosses.

Cheville, 22, rue des Francs-Bourgeois (III^e art), Métro Saint-Paul. Tél. Archives : 20-61.

Cleriot, 80, rue Montmartre (II^e art), Métro Les Halles. Tél. Gutenberg : 25-29.

Deseglise, 29, rue des Francs-Bourgeois (III^e art.), Métro Saint-Paul.

Girard, 63, rue de Bagnolet, (XX^e art), Métro Bagnolet. Soies et chiendent.

Lancieux, 13, rue du Renard, IV^e art., Métro Hôtel-de-Ville. Plaqueur.

Mandot, 21, passage Etienne-Delaunay (II^e art), Métro Bagnolet.

Nicolas, 99, bd de Charonne (XI^e art), Métro Avron. Tél. Roquette: 58-32. Bois et chiendent.

Patou, 43, rue des Tournelles (III^e art), Métro Bastille. Tél. Archives: 03-68. Soies Chine et Russie, chiendent en gros.

Person, 7, rue Brantôme (III^e art), Métro Les Halles. Plaqueur.

Pinaudier, 18, rue de la Folie-Méricourt (XI^e art), Métro Richard-Lenoir. Bois de brosses industrielles.

Paulard, 57, rue de la Grange-aux-Belles (X^e art), Métro Lancry. Tél. Nord : 17-63. Matières premières en gros seulement.

Ponsin, 52, bd Richard-Lenoir (XI^e art), Métro Richard-Lenoir. Tél. Roquette : 20-89. Outillages, laitons, clous, vis, etc.

Rougier, 114-116, rue du Temple (III^e ar), Métro : Hôtel-de-Ville. Tél. Archives: 13-16. Outillages, laitons, clous, vis, etc.

Rouleau, 8, rue Alibert (X^e art), Métro : République. Tél. Nord: 22-74. Bois et chiendent.

Saint Frères, 8, rue du Louvre (I^e art), Métro : Louvre. Ficelles variées. La maison livre à partir de 5 kg des ficelles assorties.

Simonin-Cuny, 6, rue de Braque (III^e art), Métro : Hôtel-de-Ville. Tél. Archives: 31-61. Toutes les matières premières pour la broserie.

Terroir, 42, av. Philippe-Auguste, (XI^e art) Métro Nation. Perceur de bois de brosses.

Thomas, 13, rue de la Roquette, (XI^e art.), Métro Bastille. Perceur de bois de brosses.

Weill, 1, rue de Marseille (X^e art), Métro: Lancry.

Queau, 44 bis, rue de la Voute (XIII^e art), Métro : Porte de Vincennes. Bois de balais.

Maisons principales en province.

Jean Jasseron, commerce de bois en tous genres, St-Rambert-en-Bugey (Ain).

Boutemps, bois, à Saint-Sauveur, par Béthisy (Oise).

Chevile, bois, à Béthisy-Saint-Pierre (Oise).

Bodevin, bois, à Hermes (Oise), Manches à balais, garde-robés, lavettes.

Lequeux, bois, à Béthisy-St-Pierre (Oise).

Patte, bois, à Aumale (Seine-Inférieure).

Ruff et Cie, Nantes, 41, quai de Versailles.

P. Goutorbe, vente de placage et tranchage à façon, à St-Symphorien-de-Marmagne (Saône-et-Loire).

FOURNITURES POUR CANNAGE
ROTINAGE & REMPAILLAGE
DE CHAISES

Société Française des produits du Rotin, à Malaunay (Seine-Inférieure). Canne extra, moyenne et courante. Dépôt à Paris, 126, rue de Charenton. Adresse télégraphique : Rottin-Malaunay, Tél. à Malaunay, n° 11.

Ganot Frères, à Melun (Seine-et-Marne). Tél. Melun : 59. Canne moyenne et très courante.

Ganot, 91, rue de Montreuil (XI^e art), Tél. Roquette : 17-30. Rotin. Prix actuel de la canne très ordinaire 6 à 9 fr. le kg. Cette qualité valait avant la guerre 4 à 5 fr.

La Maison Ganot et la Société des Produits du Rotin, expédient par colis de 5 kgs au minimum pour le détail et font le gros à partir de 50 kgs.

Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.

Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.

A nos Amis

Je viens de recevoir nos comptes du mois et je suis un peu désappointé. Je croyais avoir dépensé beaucoup d'argent et m'être montré ainsi le fidèle mandataire de nos souscripteurs qui entendent apporter à nos chers camarades un soulagement immédiat et non pas alimenter une caisse de réserve. Je m'étais lancé dans des dépenses qui me ravissaient à la fois et m'inquiétaient un peu. Dans ce seul mois de février, nous avions distribué 3.976 fr. 35. Je me demandais si nos recettes supporteraient une telle charge.

Excusez-moi, vous, les amis des soldats blessés aux yeux, je n'avais pas douté de vous, certes ; mais enfin j'avais sous-estimé votre action. J'ai manqué de foi. Ce n'est pas ma première occasion de le constater. Dans ce seul mois de février (qui n'a cependant que vingt-huit jours), pendant que je dépensais moins de quatre mille francs, vous m'en apportiez plus de onze mille (exactement 11.465 fr. 25) et c'est en l'apprenant que je fus un peu désappointé, car je me sentais un timide

ayant cru être un audacieux. Et en même temps, j'étais ravi, j'étais heureux à constater ainsi la continuité de votre élan généreux, à voir votre affection efficace pour nos chers enfants. Ce mois-ci, je vais me laisser la bride sur le cou. Et je m'attends bien tout de même à constater dans le prochain numéro qu'il ne m'aura pas été possible de vous suivre. Méfiez-vous, cependant.

**

Vous avez, en février, apporté un peu de consolation et de douceurs au sein de soixante-neuf familles. Il y a, de ce fait, soixante-neuf foyers, dispersés sur toute la France, où l'on parle des bonnes personnes de notre journal, pour employer la jolie expression d'un grand-père de la Savoie.

Ce n'est pas tout.

Vous avez d'abord indemnisé nos collaborateurs. Vous savez que chaque lettre publiée est payée dix centimes la ligne. Notre rédaction vous a coûté, le

*Aidez-nous sans nous plaindre
Cela vaut mieux que de nous plaindre sans nous aider.*

A nos Amis

mois dernier, près de cent vingt francs! Vous avez facilité des voyages à des mères et à des femmes de soldats blessés aux yeux, vous avez permis le retour de l'un d'eux en Algérie; vous avez aidé — assez largement — à deux installations d'ouvriers parisiens, vous avez assuré des leçons à un étudiant et accompli encore un certain nombre de bonnes petites choses.

**

Vous avez payé l'impression et le tirage de notre *Journal*.

Je puis le dire maintenant, j'ai bien hésité, lors de sa création. Je craignais vraiment que la dépense ne fût lourde en face des avantages qu'il était permis d'espérer. Combien je me réjouis aujourd'hui de m'être décidé à le faire! Vous le verrez par les lettres que vous lirez plus loin et où je n'ai pas eu le courage de couper les remerciements qu'on m'adressait pour vous.

Et, vraiment, je suis heureux de contribuer à faire connaître les âmes admirables de nos blessés. Je pense que, plus tard, lorsque les historiens voudront montrer combien l'âme française est capable d'énergie, de vaillance et de belle humeur, c'est dans ce modeste *Journal des Soldats Blessés aux Yeux* qu'ils trouveront les exemples à la fois les plus significatifs, les plus forts, les plus beaux et les plus attendrissants.

**

J'ai encore fait d'autres dépenses. Un certain jour, j'ai bien eu l'impression que je méritais un conseil judiciaire. Je vais vous conter cela.

Les voyants sont trop orgueilleux de leurs yeux.

A nos Amis

Vous vous souvenez que nos amis suisses nous avaient donné un certificat! Et le lendemain, je mettais à la poste nombre de montres, aussitôt distribuée les douze petits paquets : « Recomme reçues, naturellement. Mais les bénéficiaires n'avaient pas pu garder pour chacun de ces douze petits paquets partit eux seuls le plaisir qu'ils éprouvaient du bureau de poste, chemina dans des j'eus bientôt toute une série de lettres sacs, dans des wagons, par ici, par là, licieuses... où l'on me disait : « Je vous tout près, très loin, passa par les mains drais bien posséder une montre aussi. Un appel indiscret que j'avais adressé « qui de droit » n'avait pas été entendu les lettres continuaient à venir, et j'avais été destiné, qui ne l'espérait plus, en fut commencé à répondre que « je prenais réjoui d'autant mieux et échappa ainsi à bonne note » comme font les ministres cette nécessité ou à ce chagrin d'être formé mais qu'il fallait attendre, et cela me fit de demander l'heure, et, la nuit, de ne pas la savoir du tout.

Ce matin-là, dans mon courrier, j'avais déjà ouvert deux nouvelles demeures semblables; une troisième lettre vint sous la main : une petite enveloppe simplette, affranchie de trois modestes petits timbres d'un sou.

— Hélas! encore une, pensais-je.

J'ouvris et je trouvais une feuille papier tout ordinaire avec ces mots : « Pour vos soldats blessés aux yeux Rien de plus. Un billet bleu s'en échappa : c'était un billet de mille francs. Alors mes instincts d'économie s'envolent à titre d'ailes, ma prudence s'évanouit, se volatilisa, mes doutes et mes préhensions « fichèrent le camp », comme on dit à l'Académie Française.

J'avais timidement demandé, quelques jours plus tôt, à la Maison Oméga de Maintenant, soyons graves. J'ai reçu une autre offrande, avec cette fut si généreuse, de me dire à quel point il serait possible de me fournir de cette réduit il serait possible de me fournir de cette : montres. J'avais reçu la réponse et l'avais classée. Songez! Trente francs pièce! Mais aujourd'hui... Ma foi! avec la précipitation qu'on apporte d'ordinaire, la somme de 300 fr., pour votre belle à faire une sottise, je commandais douze

**

Paris, le 24 février 1917.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, en mandat-
ante, la somme de 300 fr., pour votre belle

Nous n'avons qu'un ennemi, l'ennui.

œuvre des aveugles, en souvenir de mes trois fils tués à l'ennemi :

Jean Dessirier, capitaine aviateur.

Charles Dessirier, lieutenant de spahis marocains.

Edmond Dessirier, sous-lieutenant au 2^e tirailleurs algériens.

Agréez, Monsieur, etc...

M. DESSIRIER.

Ne disons pas un mot. Saluons.

BRIEUX

P.-S. — Nous devons encore remercier particulièrement M. Purgues, de Saïgon, qui nous a envoyé 2.250 fr.; M. le Dr Monnet, d'Epinal, de qui nous avons reçu 1.105 fr. 10, produit d'une fête militaire.

L'Indo-Chine, d'ailleurs, se montre particulièrement généreuse. Une fête, donnée au Cercle de Tourane, nous a valu 1.000 fr., et nous attendons encore, de Saïgon, une belle offrande.

Enfin, trois élèves du Lycée Henri IV (1^{re} classe) tout jeunes et charmants, m'ont apporté 600 fr. Et 1.000 fr., ont été versés avec ces mots émouvants : « En souvenir de notre fille A. Q... »

A tous, de tout cœur, merci.

Notre Caisse

Nous avions en Caisse le 31	
janvier	36.605 90
Reçu du 1 ^{er} au 28 février	11.465 25
	48.071 15
Dépenses du 1 ^{er} au 28 février	3.976 35
Solde en Caisse au 28 février	44.094 80

Nos Amis Américains

Une belle œuvre.

Un citoyen Américain et sa femme eurent, un jour, une belle idée. Ils pensèrent à venir en aide aux soldats blessés aux yeux des armées Alliées : ce sont M. et Mme Geo Kessler.

Mais M. Kessler n'est pas de ceux qui s'arrêtent au rêve, et se satisfont d'un projet. En sa double qualité d'Américain et d'homme rompu aux grandes affaires, il n'est pas non plus de ceux qui se contentent d'un petit effort.

Il résolut d'organiser, aux Etats-Unis, une sorte de croisade en faveur des soldats blessés aux yeux, Français, Belges et Anglais. Il ne regarda pour cela, ni à son temps, ni à son argent, et Mme Kessler, de son côté, ne ménagea pas son dévouement.

L'œuvre s'appelle le *Permanent Blind Relief War Fund* (Secours permanent aux aveugles de guerre). Elle a pour hauts parrains L. L. M. M. le Roi et la Reine d'Angleterre, le Roi et la Reine des Belges, et M. le Président de la République Française.

Elle a créé dans chaque capitale un comité local chargé de la répartition des fonds qu'elle aura pu recueillir.

En France, le Comité est ainsi composé :

MM. Louis Barthou, ancien Président du Conseil des ministres ;

Le général Florentin, Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'honneur ;

David-Mennet, Président de la Chambre de Commerce de Paris ;

Morel, gouverneur du Crédit Foncier de France ;

Le Prix des Yeux

J'ai reçu, sur ce sujet, de nombreuses lettres de nos camarades.

J'en ai aussi reçu de plusieurs députés.

L'un d'eux, M. Bourély, a même écrit dans un journal : " Je donne à M. Brieux, l'assurance que nos aveugles de guerre auront les douze cents francs par an ".

Espérons que ce sera bientôt.

Le travail chasse l'ennui et la nuit.

Eugène Schneider, maître de forges ;

Le docteur Valude, médecin-chef de la clinique de l'hospice National des Quinze-Vingts ;

Brieux, Président.

Un premier don de 250.000 francs

Il y a peu de jours, le Comité Américain adressa au Comité français une somme de 250.000 francs à répartir entre les différentes œuvres françaises qui s'occupent de nos blessés aux yeux.

Cette somme fut partagée entre :

La Société des Amis des Soldats aveugles	100.00
Association Valentin Haüy.....	70.00
Foyer du Soldat aveugle.....	50.00
Office Central (prêt d'honneur aux soldats aveugles)	10.00
Société des ateliers d'aveugles....	10.00
Abri du Soldat aveugle.....	8.00
L'aide aux Soldats aveugles.....	2.00
	250.00

Et ce n'est là — j'ai tout lieu de le croire — qu'un premier envoi.

Je suis certain d'être l'interprète de tous nos camarades en adressant au grand peuple américain et à M. et Mme Kessler en particulier, l'expression émue de leur profonde reconnaissance.

Si nous parlions mariage ?

Une Dame aveugle parle mariage à nos Camarades

Je ne connais pas la personne qui m'a adressé cette lettre. Tout ce que je sais d'elle c'est ce que cette lettre nous apprend : elle est aveugle, elle est charmante, bonne et spirituelle.

Vous allez en juger par vous-mêmes :

Tout d'abord, laissez-moi vous féliciter du titre que vous avez donné à votre journal, « le journal des blessés aux yeux ». Il vous eût été facile de l'appeler « le Journal des Aveugles de la guerre ». Vous ne l'avez pas voulu.

Vous avez pensé et je pense avec vous qu'on ne devient pas aveugle parce qu'on perd la vue. Certains diraient que j'écris là une phrase sonore mais vide de sens, je leur répondrais que je peux en parler savamment, car il y a six ans que j'ai perdu la vue à la suite d'un accident, à l'âge de quarante ans.

Ah! certes, le coup fut terrible pour moi, d'autant qu'en perdant la vue je perdis aussi ma situation. Lorsque l'éminent M. Lagrange qui me soignait me dit avec sa paternelle douceur... prenez courage, on s'habitue à la cécité, j'eus un instant de révolte.

M'habituer, moi, à ne plus y voir!!! L'habitude vint beaucoup plus vite que je ne le pensais et je me rapprochais des aveugles nés, mes nouveaux frères.

Ils m'apprirent ce qu'ils savaient, j'appris à les connaître, mais je me rendis bien compte que je ne devenais pas semblable à eux. Un adulte qui perd la vue reste un ancien voyant qui n'y voit pas, il ne devient pas un aveugle.

Tout ce qui peut se voir, continue à lui être familier. Il discute les couleurs, la beauté des paysages tout comme s'il les voyait encore. Pour employer un argument bien féminin, je vous dirai, monsieur Brieux, que je suis restée coquette. Eh bien, à moins que l'on ne me trompe exprès, je ne commettrai pas une faute de goût et les teintes de mes toilettes sont toujours choisies avec soin.

J'aime donc votre titre, « Journal des blessés aux yeux ».

Plaindre n'est pas consoler.

Vos chers blessés sont du moins assurés de la sécurité de l'avenir. Ils ne verront plus la lumière du jour, c'est vrai, mais ils ne connaîtront pas la misère. (1) Ce ne sont donc pas des aveugles.

Lorsqu'ils auront appris un métier, s'ils consentent à l'exercer pour se distraire et augmenter leur bien-être, ils pourront songer à créer une famille ou à faire vivre celle qu'ils ont déjà. Les aveugles, eux sont hélas obligés de travailler d'abord pour vivre, c'est pourquoi ils sont beaucoup plus malheureux.

Et quand le mutilé des yeux songera à son glorieux passé et touchera avec une pieuse émotion la croix des braves épingle sur sa poitrine, il se dira en voyant la France délivrée par lui et rendue à une prospérité qui sera son ouvrage :

« O France bien-aimée, je t'ai donné plus que ma vie, puisque je t'ai donné la lumière de mes yeux, mais je n'ai pas perdu tout à fait cette lumière puisqu'elle éclaire encore mon âme par les joies du souvenir. »

Hélas, ceux qui sont véritablement aveugles ne pourront jamais avoir ces consolantes pensées et ce sont eux qui sont véritablement à plaindre.

Il s'agit donc de distraire les blessés aux yeux, de consoler leur famille et de faire comprendre à tous que le blessé devra le plus tôt possible, revenir à la vie normale.

Etait-il marié, il doit reprendre sa place auprès de sa femme et de ses enfants. Avait-il une fiancée, il doit épouser cette fiancée. N'avait-il aucun projet d'établissement futur. Vite, vite, qu'il y songe! Il est tout aussi bien qualifié, sinon mieux qu'un clairvoyant pour faire un bon mari. En attendant, qu'il console lui-même sa pauvre maman un peu geignarde

(1) A la condition que le chiffre de notre pension ne reste plus celui qu'a fixé la loi de 1831.

Le mariage — Une circulaire — Nouvelles diverses

et lui fasse comprendre que si le premier intéressé ne se plaint pas, personne ne doit le plaindre.

Voilà, au hasard du clavier quelques pensées un peu décousues dans lesquelles vous trouverez peut-être quelques éléments pour votre journal.

Retoucher mon travail, je le pourrais peut-être, en m'aidant d'un secrétaire, je préfère vous l'envoyer tel que. Vous verrez ainsi qu'une aveugle ne doit pas tout à fait renoncer à écrire.

Si je n'écris qu'une simple lettre, dans un style un peu décousu, il ne faut pas en accuser la cécité et je n'aurais sans doute pas beaucoup mieux fait du temps où j'y voyais.

Mes yeux sans vue ne m'empêchent pas de me rendre compte, monsieur Brieux, que j'ai déjà abusé trop longuement de votre patience et de votre temps précieux. Je vous prie de bien vouloir m'en excuser et d'agréer, etc.

UNE BORDELAISE
récemment aveugle.

J'avais retardé jusqu'ici la publication de cette lettre parce qu'elle aborde un sujet dont je n'ai pas encore osé parler, car il touche un point bien délicat, celui du mariage de nos camarades.

J'ai reçu beaucoup de lettres. Les unes me disent :

— Trouvez-moi une femme!

Et les autres :

— Je voudrais épouser un soldat blessé aux yeux.

Il semble, n'est-ce pas, que rien n'est plus simple, et que je n'aurais qu'à mettre en rapport celles-ci et ceux-là.

Réfléchissez un peu. C'est plus difficile qu'il ne paraît au premier abord. Différences d'éducation, de fortune, d'âge; difficulté du choix, responsabilité... voilà des motifs de prudence. Et il y en a d'autres.

Je serais très heureux si l'on voulait me conseiller un peu. Faut-il ouvrir notre journal à des annonces matrimoniales? Mais comment se garder contre des « fumistes », des intrigantes et des exaltés?

J'attends des avis.

Au lieu de nous plaindre, cherchez à nous comprendre.

MARIAGE

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de notre camarade le sergent Louis Warin, du 4^e zouaves avec Mme Vve de Valicourt.

Nous envoyons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Louis Warin est établi brossier, 48, rue de Sèvres, à Paris.

REEMPLACEMENT DES YEUX ARTIFICIELS

République Française

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Sous-secrétariat d'État de Santé Militaire

1^{re} Division Technique

Dans certains cas, les militaires réformés ayant besoin soit de faire réparer, soit surtout de faire remplacer leur appareil prothétique sont dans l'obligation de se rendre au Centre d'appareillage dont ils dépendent et d'y séjournent un certain temps.

Dans ces conditions, ces hommes auront toujours droit à un bon de transport gratuit aller et retour et à l'hospitalisation gratuite au Centre d'appareillage pendant toute la durée nécessaire de leur séjour à ce centre.

Les frais d'hospitalisation seront aux frais du Service de Santé.

JUSTIN GODART.

NECROLOGIE

Notre camarade Morand, du 104^e d'infanterie, en traitement au Val-de-Grâce, vient d'avoir la douleur de perdre son père, décédé à Alençon, après une longue maladie.

Nous lui adressons l'expression de nos condoléances et de nos sympathies.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous faire parvenir, le plus tôt possible, toutes les nouvelles : naissances, mariages, décès, etc. concernant nos camarades.



Un nouveau métier

FABRICANT DE MIEL

Dans un récent numéro, j'ai publié la lettre d'un de nos camarades qui nous parlait de l'apiculture.

Je me suis demandé si cette profession était pratique pour nous. Les renseignements étaient assez difficiles à se procurer. Mais je me suis rappelé avoir vu à Besançon un médecin-major qui m'avait parlé des abeilles, et en homme compétent, puisqu'il possède lui-même je ne sais combien de ruches.

Je l'ai senti plein de dévouement et d'activité, aussi, malgré tout le travail auquel il s'astreint au Centre d'ophthalmologie d'Amiens dont il est chargé à présent, je n'ai pas hésité à lui demander une consultation. La voici :

Amiens, le 26 février 1917.

Cher monsieur Brieux,

Vous me demandez un article sur l'apiculture et les aveugles?... Entendre, c'est obéir, disent les Hindous, allons-y — et pour commencer, parlons : 1^o de la fabrication des ruches; 2^o de l'exercice proprement dit de la profession d'apiculteur.

Fabrication des ruches. — Nous ne parlerons ici que de la fabrication des ruches de paille. Excessivement nombreuses en France, elles n'ont jamais été totalement supprimées par la ruche à cadres, tant s'en faut, et actuellement la formule « d'entente cordiale » en apiculture semble être la suivante : Rucher mobiliste à cadres..., mais doublé par un rucher pépinière de ruches de paille qui donnent des essaims naturels, des calottes de miel et souvent... survit à son collègue à cadres mobiles. On a souvent proclamé que la ruche en paille était défunte. Erreur profonde. Le chiffre qui ne trompe pas est celui de la statistique recensant le rucher de paille de France que vous trouverez au ministère de l'agriculture. Elles sont au nombre de plusieurs centaines de mille. J'ai d'ailleurs toujours remarqué, au fur et à mesure que je vieillissais, que c'était au moment où on proclamait le trépas d'une coutume ou d'une institution qu'elle pérait une résurrection foudroyante. Ici, il s'agit d'une chose bien vivante; d'une consommation courante et d'un débouché normal. Le

Gatinais, la Normandie, la Bretagne, les Landes et ma chère Franche-Comté ont, pour ne citer que ces régions, de nombreuses ruches vulgaires d'un modèle un peu spécial commandé par l'expérience des siècles et le climat particulier de chaque province.

Je suis persuadé que nos aveugles peuvent arriver à fabriquer couramment la ruche en question. Il s'agit, en somme, de former un cordon de paille de seigle légèrement humide et bien serré, d'un diamètre de 3 à 4 centimètres et cousu en spirale continue en forme de cylindre de 30 à 33 c/m. de diamètre sur 33 c/m. de bout en moyenne. Ce n'est pas sorcier et nos aveugles font bien plus difficile en rempaillant une chaise! — Le fil de couture utilisé est soit la côte de ronce, de coudre, la ficelle ou le fil de fer. Je préfère la ronce, qui est d'une rusticité et d'une solidité à nulle autre pareille. Le diamètre du cordon de paille de seigle est donné par un anneau métallique que l'on maintient rempli au fur et à mesure, en ajoutant de la paille nouvelle.

Voilà le principe. Je ne m'appesantirai pas sur les détails. J'ai pour notre Ecole de Saint-Victor à Amiens demandé ce matin même, par la voie de l'*Apiculteur*, de bons modèles de ruche en paille à nos constructeurs. Le professeur en ouvrages de paille, à qui j'avais parlé de la possibilité de cette fabrication, m'avait encouragé et indiqué qu'il lui fallait un bon modèle pour l'étudier. C'est chose faite. Nous recevrons nos modèles de ruches paille, normandes, bretonnes, gatinaisiennes, comtoises, etc... et nous aurons aussi à étudier un métier adapté à l'état physique de nos ouvriers.

Diverses descriptions de métiers se trouvent notamment dans l'ouvrage de Hamet, revu par Seville. Cours d'apiculture (édité aux Bureaux de l'*Apiculteur*, 28, rue Serpente, Paris). Si j'ai bonne mémoire, on y trouve la description du métier Durant, Cayatte, Lelogeais, etc... et dans la collection de l'*Apiculteur* se trouve également la description du métier Oetl, Beuve, etc... Je demande pardon à d'autres auteurs si je pêche par oubli. Je parle de souvenir, car depuis le 2 août 1914, je n'ai eu que le loisir de travailler aux blessures et mala-

Ne nous parlez pas de résignation: nous ne sommes pas des vaincus.

Un nouveau métier — Fabricant de miel

dies de nos soldats et nullement celui de faire de l'apiculture. Il y aura donc, s'inspirant de ces divers métiers, à dégager la formule de celui qui sera adapté aux nécessités présentes. Ce sera tôt fait. Nous vous tiendrons au courant de nos efforts.

Art agricole. — Depuis tantôt quinze ans, je possède et dirige moi-même un rucher de 22 grandes ruches à cadres et auquel est adjoint un rucher pépinière. Je connais dans la pratique agricole et, fermant les yeux, je me demande en toute conscience : « Que ferais-tu si tu revenais sans tes yeux ? »

Eh bien, voici ma réponse, en toute sincérité : Je lâcherais la ruche à cadre. J'adopterai la ruche cylindrique en paille à calotte et je ferai de l'élevage d'abeilles, du commerce d'essaims et, éventuellement, dans les bonnes années, de la vente de calottes de miel.

Voici pourquoi je parle ainsi :

La conduite d'un rucher de ruches à cadres est certainement plus minutieuse, plus astreignante, exige un matériel de précision, que ne comporte pas la ruche en paille. J'ai vu un de nos regrettés sociétaires, le vénéré M. Drouix, de Chagois (Jura), diriger à lui seul jusqu'à 800 ruches vulgaires. J'insiste sur le mot *à lui seul*, sans aucun aide. Il ne l'eût certes pas pu faire avec 100 à 150 ruches à cadres. Il produisait de petites calottes de miel de 2 à 4 kilos dont la vente était aisée, faisait du commerce d'essaims artificiels, renouvelait ses ruches et faisait de l'apiculture pratique et rémunératrice. Je me rappelle même avec précision, l'enseignement pratique de ce bon praticien. Bien des choses étaient à retenir dans sa manière de faire. Je parle ici, bien entendu d'un point de vue lucratif pur. Il est certain qu'un aveugle peut utiliser la ruche à cadres comme distraction ou comme petit appoint de miel à son ménage. Je parle d'une exploitation entreprise pour en tirer un profit suffisant pour entrer en ligne de compte dans le budget.

Les opérations diverses suivantes me seraient possibles : Le tact me servirait à connaître les ruches lourdes des ruches légères, ayant besoin d'être nourries. La percussion et le son du doigt sur les calottes m'indiquerait quand celles-ci seraient pleines. La ruche orpheline m'apprendrait par son cri plaintif l'absence de sa mère en frappant un coup sec sur le tablier, ou sa présence par lebour-

donnement bref, plein et puissant de la ruche pourvue de mère et de provisions. Les transvasements peuvent se faire sans l'aide de la vue, la récolte et le nourrissement par le bout à l'aide du nourrisseur Hill-Beaux, munie de son petit grillage qui permet de n'avoir affaire à nulle abeille est facile. Oui, en vérité, voilà ce que je ferais si la guerre faisait de moi un aveugle et que, dans l'enclôture où j'ai joué étant enfant, je devais aller, comme jadis Huber, me consoler de ma cécité et des hommes près de mes chères petites ouvrières.

Je m'aperçois avec épouvante que j'entame mon cinquième feuillet ! Vous devez déjà dormir depuis le troisième au moins ! Je récidiverai si vous le jugez utile. A votre entier service pour le bien de nos aveugles, de l'apiculture et de notre cher grand fou de pays, qui ne se serrera pas le ventre en faute de sucre, s'il y avait eu en France le nombre de ruches d'abeilles que comporte sous sol si fécond et sa végétation si luxuriante.

Bien cordialement à vous.

Méd.-Maj. de 1^e cl. SEXE,
Chef de Service.

Centre principal d'ophtalmologie
Région du Nord.

D'autre part, il m'est arrivé un témoignage précieux, celui de M. Pierre Villey, aveugle et agrégé de l'Université.

Il m'écrit :

« L'apiculture est excellente pour les aveugles. J'ai, près de Caen un aveugle, qui me fournit son miel depuis longtemps, et qui s'occupe actuellement, seul, d'une grande quantité de ruches. »

La carrière est ouverte.

.. J'espère que M. le Dr Sexe voudra bien nous envoyer le second article promis, et j'attends, de nos camarades, des questions ou des renseignements.

Le « Journal des Blessés aux Yeux n'est pas mis dans le commerce. Il est adressé gratuitement à ces blessés et aux souscripteurs de vingt francs au moins.

Si je suis le plus frappé, j'ai le droit d'être le plus fier.

L'Élevage des Volailles

Ce métier peut-il être pratiqué sans le secours de la vue ? Cela paraîtra certain, après la lecture de la lettre suivante de notre camarade Legrand. Mais il ne semble pas qu'on puisse, en l'exerçant, en attendre autre chose qu'une distraction.

Au temps où je jouais pour mon compte personnel le *bourgeois aux champs*, je n'ai eu, il faut le reconnaître, que des déboires dans l'élevage artificiel des volailles, mais j'étais ignorant et je ne mettais pas la main à la pâte moi-même.

La question reste donc, à mes yeux, à la période d'essai. Notre journal est un moyen d'enseignement mutuel, j'attends donc les lettres de nos camarades qui voudront bien nous faire profiter de leur expérience.

A titre de document, je publie, à la suite de la lettre de M. Legrand, un article sur l'école anglaise de St-Dunstan. Je dois ces renseignements à l'amabilité de M. Wenz que j'ai plaisir à remercier ici.

Gambais, le 11 février 1917.

Monsieur Brieux,

Je viens vous remercier pour le bon petit journal que vous m'avez fait parvenir et qui m'a fait bien plaisir de pouvoir revivre quelques minutes avec mes anciens camarades de l'école de Reuilly, en outre le camarade Folixe que j'ai fait rire bien souvent le soir avec mes petites histoires et qui me surprend beaucoup de sa lettre. Certes, je comprends très bien, il ne peut reprendre son métier de cultivateur comme auparavant, mais en revanche, il peut faire bien des choses et il a bien tort de se buter ainsi, car ce n'est pas en restant inactif que l'on chassera l'infâme cafard qui est terriblement gênant quand il vous empoigne et le meilleur des adversaires pour venir à bout de cette mauvaise bête est le travail, car nous sommes

mes sans nous en douter capables de bien des petites choses, moi aussi je fais comme bien des camarades, quoique n'ayant jamais quitté Paris, ni fait de jardinage, je suis venu m'installer à la campagne où j'ai déjà commencé à la fin de l'été à désherber, bêcher, semer, repiquer bien des petits légumes qui nous ont été d'une grande utilité quoique pourtant j'ai commencé bien tard, puisque nous étions à la fin de juillet 1916, mais j'espérai cette année par un système de planche, de pieux et de piton que je vais me confectionner arriver à faire nos légumes à Mme Legrand et moi-même pour l'année, ce qui est une grande économie dans un ménage. Je faisais, durant mon séjour à l'école de Reuilly des petits paniers en raphia, j'avais, dès mon arrivée, commencé à faire des brosses, j'ai trouvé ce métier trop monotone que j'ai changé pour apprendre les filets, ce métier encore me semble la même chose, je revenais donc à ma première idée qui était dans mon goût de faire l'aviculture auquel je n'avais jamais touché. Je me confiais donc à ma bonne marraine qui voyant ma persistance pour ce métier a fait le grand sacrifice de m'envoyer, ainsi que Mme Legrand, passer trois mois à l'école d'aviculture de Gambais où je trouvais là une chose que je n'avais jamais vue : l'élevage artificiel, couveuse, sécheuse, élèveuse, gaveuse, cela rentra de suite dans mes goûts et je ne tardais pas à me rendre compte que j'étais très capable de faire un aviculteur en opérant presque de la même façon qu'en voyant. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer qu'à ma sortie de l'école

Devant un aveugle, beaucoup de voyants sont des aveugles.

L'Élevage des Volailles

ainsi qu'à Mme Legrand, le professeur pour nous récompenser de nos petits efforts, nous remit à chacun un diplôme faisant foi de mes capacités, aussi comme je vous l'ai déjà dit dans ma précédente lettre je me fais fort de faire le poulet (*sans poule bien entendu puisque tout le métier est artificiel*), c'est-à-dire depuis l'œuf jusqu'au poulet tué, plumé, vidé, paré, prêt à la consommation; ce métier a été pour moi une grande gaîté, au point que je ne me rappelais plus que j'étais aveugle, car de sentir grouiller autour de moi ce gentil petit monde qui venait me manger dans les mains la pâtée, et me caresser les doigts à petit coup de bec, ce moment-là est un des meilleurs que j'ai connus jusqu'ici, car l'on s'aperçoit de jour en jour par l'affection que vous apportent ces petits élèves et toute la confiance qu'ils ont en moi, car à mes appels différents, ils savent ce qu'ils doivent faire, rentrer, sortir, manger ou promener, n'est-ce pas là dans l'avenir une vraie marque de confiance pour nous que d'arriver à remplacer la mère poule de ces petits êtres qui se reconsolent de l'absente sous mes caresses que l'aveugle sait rendre très douces. Aussi, monsieur Brieux, je me permets de vous faire parvenir ma petite devise qui est celle-ci : (Si nos yeux ont diminué, nos coeurs ont grandi) et je suis bien peiné de voir qu'aucun de mes camarades n'ait consenti jusqu'à ce jour à vouloir prendre connaissance de ce petit métier qui est à la fois propre, gai, sain et pas fatiguant et qui ne changerait en rien pour faire un autre petit métier dans la journée, à ses moments perdus; car il faut vous dire que par les aléas qu'il y a dans l'aviculture, ce métier n'est pas très rémunératrice, mais il permet de faire

autre chose, ce qui deviendrait à peu près identique comme rapport à un autre métier exercé seul, jusqu'ici dans mes temps perdus, j'ai fait des travaux en raphia, je sais très bien que le raphia n'est pas un métier, aussi je vais tâcher, si l'on permet encore d'apprendre un autre petit métier, soit cannage, vannerie ou cordonnerie. Je me suis déjà confectionné deux grandes augelettes pour mes poules, un pigeonnier tout grillagé de 6 mètres de long, 2 mètres de profondeur et 2 mètres de hauteur, avec une porte dans le milieu et aussi un grand pondo en bois avec deux portes d'entrée et séparation au milieu, ce qui me forme deux pondo pour mes deux paires de pigeons.

Aussi vous dire, monsieur Brieux, avec quelle impatience j'attends les premiers jours de mars où je vais pouvoir enfin commencer à mon compte la fabrication des poulets grâce à la générosité de bonnes et charmantes personnes qui m'ont fait cadeau du matériel nécessaire pour mon petit métier.

Enfin, monsieur Brieux, je vais terminer ma petite lettre en souhaitant de voir mes camarades prendre goût à ce métier si utile dont je me ferais un devoir d'enseigner moi-même.

Monsieur Brieux, j'oubliais de vous dire que pour faire ce métier, nous ne demandons le concours d'un voyant que pour une seule chose qui est jusqu'ici impossible à l'aveugle, qui est le mirage des œufs et qui consiste pour le voyant un petit travail de 15 minutes environ pour la durée des 21 jours de l'incubation, pour tout le restant, j'opère entièrement seul.

Comme vous pouvez le voir, n'importe quel voyant ne refusera pas ce petit service.

L'Élevage des Volailles

J'espère que ma petite lettre vous trouvera en parfaite santé et je vous envoie tous mes sincères remerciements, ainsi qu'une bonne et cordiale poignée de mains.

Eugène LEGRAND.

L'Élevage en Angleterre.

Je suis allé hier une fois encore à Saint-Dunstan, j'y ai noté quelques détails au sujet de l'élevage des volailles; je pourrai les compléter dans la suite si vous jugez à propos de demander certains éclaircissements.

Les cours théoriques et pratiques d'élevage de la volaille sont faits à Saint-Dunstan par 4 instructeurs dont un instructeur en chef, et par un instructeur menuisier.

Le nombre des élèves est en ce moment de 30 environ.

Les cours ont lieu le matin et l'après-midi; des examens se passent toutes les six semaines.

Un aveugle d'une intelligence moyenne doit obtenir l'instruction nécessaire en trois mois: si au bout de six semaines il ne montre pas pour cette branche des dispositions suffisantes, on lui conseille d'essayer l'apprentissage d'un autre métier.

On enseigne à St-Dunstan l'élevage « semi-intensif », celui qui se fait dans des petits poulaillers qui chacun ont leur petit enclos.

(L'élevage « intensif » enferme les volailles dans leur maisonnette où elles prennent leur exercice en cherchant leur grain dans une litière épaisse de paille hachée. Cette méthode demande trop de surveillance pour pouvoir être recommandée pour les aveugles).

Les élèves sont d'abord menés dans un « poulailler spécimen » qui se compose de deux étages de cages superposées couvertes d'un toit (le tout a été entièrement construit par les aveugles). Ce poulailler contient les spécimens des races suivantes: Plymouth Rocks, Houdan, Dorking, Faverolles, Speckled Sussex, Light Sussex, Rhodes Island Red, Langsham, Old English Game, White Leghorn, Black dito, Ancona, Wyandotte Witte Orpington.

Nous avons horreur de votre pitié.
La pitié humilie.

Chaque type est mis entre les mains des élèves auxquels on enseigne les différents « points » caractéristiques des divers races.

Les jambes indiquent si la race est lourde ou légère.

Les doigts: presque toutes les races ont 4 doigts, les Dorking, Faverolles et Houdan ont 5 doigts.

Plumage: planté, serré, race légère; clairsemé, race lourde;

Crête: indique sexe, les « barbes » et « pendants d'oreilles » peuvent donner à l'aveugle une notion immédiate de la race qu'il a devant lui.

Il n'y a guère que deux races que l'aveugle ne peut distinguer l'une de l'autre: le Leghorn et l'Ancona, la couleur du plumage seule diffère.

On apprend en même temps aux élèves à estimer le poids des volailles qu'ils ont entre les mains.

On les familiarise avec les races qui rapportent le plus et qui ont pour les recommander la production des œufs, des poulets, et de la viande; on favorise à cet effet les Columbian, White Leghorns, Ancona, Light Sussex et Rhodes Island Red.

On leur enseigne à tuer la volaille (dislocation du cou) à la plumer et à la vider.

Hangar aux grains: La nourriture des volailles est préparée dans ce hangar où les graines de différentes sortes sont emmagasinées dans des barils et des cylindres de zinc à couvercles: un moulin concasseur est à la disposition des élèves (ils ont été dûment prévenus de faire attention à leurs doigts lorsqu'ils s'en servent).

La volaille est nourrie deux fois par jour, le matin avec un « softmash » (pâtée) et l'après-midi avec du grain.

Les aveugles reçoivent une instruction très complète sur la couveuse artificielle; l'explication des couveuses (marque Hearson) étant compliquée, les classes ne se composent que de quatre élèves à la fois. Il est remarquable d'entendre un aveugle vous expliquer le système Hearson, vous indiquant chaque pièce et son rôle: un hangar est destiné spécialement aux couveuses artificielles.

Ce que les aveugles ne peuvent pas apprendre:

Saint-Dunstan a l'ambition de donner à ses aveugles des armes qui leur permettront autant

L'Élevage des Volailles

que possible de lutter avec des confrères plus heureux qui n'ont pas perdu la vue; il y a quatre opérations seulement que les aveugles ne peuvent pas faire dans l'élevage de la volaille : lire la température du thermomètre de la couveuse, faire l'épreuve des œufs (à la lampe); soigner les oiseaux malades et faire le gavage.

Saint-Dunstan continue à surveiller ses élèves après leur départ de l'établissement : un « expert » les aide à choisir une ferme, un terrain où ils vont se consacrer à l'élevage, il les visite dans la suite afin de voir ce dont ils pourraient avoir besoin. On les établit en leur donnant le matériel nécessaire, les outils, 24 têtes de volaille (22 poulettes et 2 coqs).

Les sœurs, femmes ou fiancées qui voudraient apprendre l'élevage afin d'aider l'aveugle qui s'établit à son compte peuvent faire un apprentissage dans une ferme, aux frais de l'institution de Saint-Dunstan.

PROGRAMME DU PREMIER COURS.

Première semaine : Variétés de volaille, classification, comment manier les volailles.

Deuxième semaine : nourriture, sélection et comment reconnaître les différents aliments, manière de les mélanger, révision.

Troisième semaine : logement, espace à donner, sol, nids, examen et mesure de tous les bâtiments (poulaillers) de la ferme, notes du mois, révision.

Quatrième semaine : élevage de poulets, nourriture des jeunes, manière de se servir des couveuses et des lampes, emballage des jeunes volailles; traitement des poules pondeuses, préparation du nid, révision.

Cinquième semaine : divers, santé des bêtes, la mue, classement des œufs, engrangement de la volaille de table, révision.

Sixième semaine : expériences, questions sur le cours des cinq semaines, travail pratique, révision générale.

PROGRAMME DU SECOND COURS.

Selection des œufs pour l'éclosion, structure de l'œuf.

Eclosion naturelle, préparation du nid et soins à donner à la poule.

Eclosion artificielle, incubateurs, leur nettoyage, maniement.

Elevage naturel, soins de la poule et des poussins.

Elevage artificiel, préparation et maniement de la pondeuse.

Engrissement des poules.

Préparation de la volaille de table, comment les tuer, les plumer, les arranger pour le marché.

Travail pratique.

Ce second cours dure environ une quinzaine.

PROGRAMME DU TROISIÈME COURS.

Canards pour la production des œufs pour la table, pour l'engraissement, etc.

Elevage, nids, classification pour le marché.

Direction et arrangement d'une ferme.

Jardinage potager élémentaire.

Instruction sur le travail de chaque jour.

Ecoulement des produits, tenue des comptes, prix de production et de revient, etc.

Nouvelles courantes de publications sur la volaille.

Poulaillers, constructions, coût, etc.

Ce cours dure, une quinzaine, il est suivi d'un travail de menuiserie qui dure lui aussi une quinzaine. Les élèves qui ont passé avec succès tous ces examens ont terminé leur instruction sur l'élevage de la volaille à Saint-Dunstan.

Je crois savoir que notre grand ami le D^r Cosse va faire à l'Ecole de Châtres, une tentative d'élevage des volailles. Il est actif, entreprenant et pratique nous pourrons avoir confiance dans le résultat de l'expérience faite sous sa direction.

Tout soldat blessé aux yeux qui en fera la demande recevra gratuitement la brochure de M. Brieux, "Lettres aux Soldats blessés aux yeux" imprimée en noir ou en Braille.

Les voix geignardes nous font grincer les dents.

Nos Instituteurs

POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUTEUR DALLET

Monsieur,

Si tous les écoliers ont besoin de lectures personnelles que complètent les modestes leçons de l'école primaire, mes élèves souffrent particulièrement du manque de livres.

La lenteur de ma lecture du Braille ne me permet pas de leur présenter aussi souvent qu'il le faudrait des morceaux choisis de littérature. Je voudrais atténuer cet inconvénient en leur offrant des lectures personnelles.

Après la publication de mes lettres dans votre journal, dans le *Manuel Général* et dans la *Revue de l'Enseignement*, j'ai reçu de personnes inconnues de nombreuses marques de sympathie.

Beaucoup semblent regretter de ne pouvoir m'aider en rien. Elles peuvent faciliter mon enseignement du français en me réservant les livres qu'elles, que leurs enfants, que leurs amis ont relégués dans un coin après les avoir lus. Ma bibliothèque adopterait ces abandonnés à la seule condition qu'ils soient de bonne famille et qu'ils n'apportent rien de trop précoce à des enfants de 16 ans au plus.

DALLET,
Instituteur à St-Brevin (Loire-Inférieure).

UN AUTRE CAMARADE INSTITUTEUR

Bécon, le 17 février.

Monsieur Brieux,

La semaine dernière, ma femme est allée remplacer sa collègue de l'école de garçons, momentanément indisposée. L'occasion était belle, j'allais pouvoir faire mes premiers essais. Ce n'est pas sans émotion que je longeais la terrasse bordée de fusains et que je pénétrais dans cette cour où trois ans auparavant j'avais surveillé les évolutions et les jeux des élèves. Ce soldat bleu, au visage bandé, a dû les intriguer ou peut-être ce masque noir les a-t-il effrayés un instant. La classe qui s'offrait à notre ac-

tivité était un cours élémentaire, c'est-à-dire des bambins de sept à neuf ans ou plus âgés. Quarante élèves étaient présents dans un petit espace, la salle très claire recevait l'après-midi les rayons du soleil.

Le travail fut ainsi réparti : ma femme se chargea des devoirs, moi de toutes les leçons orales. Sans hésitation, je leurs fis des leçons de morale, d'histoire et de sciences. Pour la grammaire, un élève mit l'exemple au tableau. Le calcul m'embarrassait beaucoup. Expliquer à des enfants de 7 ans la façon de compter une division très simple n'était pas une mince besogne. A l'aide de punaises je fis deux de ces opérations. Les enfants comprurent, le résultat m'enchanta. Prenant de plus en plus de hardiesse et de sûreté d'exécution, j'écrivis le vocabulaire au tableau. Une douzaine de mots expliqués, il me reste à trouver le moyen de disposer sur le tableau, les exercices de calcul, additions, soustractions, etc.

Le procédé du repérage à l'aide des punaises est long, peu pratique. Il faut trouver autre chose. Avec un tableau bien préparé, il doit être possible de poser les exercices précités.

Quant à la discipline, elle fut aisée, même en l'absence de ma femme. Les élèves furent-ils fascinés par le costume militaire, les décorations! Je veux bien un peu le croire. Si les punitions furent rares, c'est surtout parce que les écoliers se trouvèrent constamment occupés.

Les cinq jours de classe que je fis en collaboration avec ma femme, me confirmèrent la possibilité de reprendre avec succès l'enseignement.

Recevez, etc... VEILLET.
Instituteur, à Bécon (Maine-et-Loire).

La Vannerie

ÉCOLE DE FAYL-BILLOT (H^e-Marne)

Il ne semble pas que nos camarades profitent autant qu'ils le devraient des avantages qui leur sont offerts par l'Ecole de vannerie de Fayel-Billot (Haute-Marne).

On peut apprendre à cette école tous les genres de vannerie, grosse, fine et de luxe.

A la sortie de l'école l'ouvrier reste patroné par elle et du travail lui est assuré.

De plus, on y apprend la culture de l'osier.

Pour plus amples renseignements, écrire au directeur, qui nous a envoyé la note et la lettre suivantes :

L'apprentissage de la vannerie est relativement facile pour les soldats aveugles, à la condition qu'au point de vue technique on ne s'écarte pas de certains principes qui constituent la base de cet apprentissage et que nous allons succinctement énumérer.

Le but de cet apprentissage est celui-ci : donner au soldat aveugle, le plus rapidement possible, le moyen de gagner sa vie. Pour cela, il est indispensable qu'on ne lui apprenne qu'à la fabrication d'objets tout à fait usuels et d'une vente courante.

Les observations que nous avons faites en essayant d'appliquer à cet apprentissage, les principes techniques quin doivent constituer la base de tout enseignement, sont les suivants :

1^o L'aveugle ne devra viser à connaître la fabrication que d'un seul article, deux articles au plus.

2^o Le contremaître fera choisir à l'aveugle l'un des points suivants de vannerie :

a) Le travail carré en plein : toilettes marquillaises, malles de voyages;

b) Le travail ovale ou rond en plein : mannes crocanes, corbeilles;

c) Le travail à jour rond ou ovale : paniers ovales, à jour, corbeilles rondes à papier;

d) Le travail à jour carré : mannes blanchisseuses, paniers blanchisseuses.

Nota. — Pour un aveugle, le travail à jour est beaucoup plus difficile que le travail en plein.

3^o Si au bout de deux ou trois mois, les progrès faits par un aveugle paraissent insuffisants, il convient de ne pas persévérer. Il ne faut pas fatiguer l'aveugle. S'il n'a pas réussi en faisant le point a) indiqué précédemment, on lui apprendra vite le point b). Il se produira ceci : ou l'aveugle apprendra vite le point b), alors le but sera facilement atteint, l'aveugle ne fera plus que le point b) et se perfectionnera

dans l'étude de ce point; ou l'aveugle n'apprendra pas mieux le point b) que le point a), alors on le remettra au point a). Neuf fois sur dix, on ne terdera pas à constater des progrès sensibles;

4^o En vannerie fine, les différents points envisagés seront les suivants : a) travail en plein de l'osier sur moules : lucettes glaneuses, pincées, rustiques; b) travail en plein du rotin sur moules : mêmes objets que précédemment.

L'aveugle devant se suffire à lui-même, au point de vue du travail, il y a lieu de ne pas apprendre à fabriquer que des objets de vente courante qui ne nécessitent pas l'emploi de garnitures en cuir ou en métal;

5^o Dans la plupart des cas, un apprentissage de vannerie devra durer 6 ou 8 mois. Il demeure bien établi que l'homme sortant d'apprentissage dans ces conditions, ne devra connaître que la fabrication d'un ou deux objets;

6^o Nous ne pensons pas que, dans les Ecoles de rééducation d'aveugles, on puisse enseigner pratiquement la vannerie dite de fantaisie, comprenant une grande quantité d'objets divers dont les formes et la fabrication varient à chaque instant. Pour qu'un aveugle arrive à gagner sa vie en faisant de la vannerie de fantaisie, serait nécessaire qu'il fasse un apprentissage de plusieurs années.

Fayel-Billot, le 18 février 1917.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que l'un de nos élèves aveugles, Orcel, nous quittera le 1^{er} juin pour devenir contre-maître de vannerie à l'Ecole des Soldats aveugles de Montpellier. Je suis heureux d'avoir pu procurer à Orcel une situation qu'il mérite à tous les points de vue.

Nous avons un autre aveugle, Lemarchand, qui suivra certainement les traces d'Orcel. Nous ferons également de lui un contre-maître ou un bon ouvrier.

En tous cas, l'expérience est faite maintenant : nous pouvons enseigner la vannerie aux aveugles qu'on voudra bien nous confier. Je regrette de ne pas avoir un plus grand nombre d'élèves, afin de leur assurer une situation après un stage ici de 8 ou 10 mois.

Nous faisons à nos hommes actuellement quelques leçons pratiques d'osiericulture. Cela leur plaît beaucoup.

Veuillez agréer, etc., etc.

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE.

Lettres de nos Camarades

La Natte est vendue

Nantes, le 3 mars 1917.

Monsieur Brieux,

Je suis heureux de vous envoyer le résultat de la lettre parue dans le *Journal* du mois de janvier et où vous faites appel aux dames pour la vente de ma natte. Cet appel a été entendu et une demoiselle de Paris en a fait l'achat au-dessus du prix demandé en me promettant de s'occuper de me faire avoir du travail.

Puis, une commande de mèches m'est venue aussi d'une dame de Dinan, je vais donc faire tout mon possible pour donner satisfaction à cette dame et me faire de la sorte une clientèle qui sera toujours sûre de trouver un travail garant.

Que mes camarades qui, comme moi, se désespéraient aient espoir, car je ne croyais plus pouvoir continuer à travailler les cheveux et j'ai commencé mon apprentissage de brosserie depuis un mois je vais tous les après-midi à l'école de rééducation de la Persagotière, où, sous les conseils d'un professeur dévoué, je commence à faire des brosses, je vais perséverer dans mon nouveau métier, car lorsque je n'aurai pas de travail avec l'un je m'occupera avec l'autre et comme cela je ne m'ennuierai plus et chassera complètement le cafard, car c'est lui qui fait que nous nous trouvons malheureux.

Que ceux qui, comme moi, n'ont pas été dans une école de rééducation n'hésitent plus, quand ils seront avec leurs camarades d'infortune, leur peine leur paraîtra plus légère, ils redeviendront gais et seront contents de pouvoir montrer aux vulgaires voyants, comme l'on dit à l'atelier, que nous sommes capables de faire le même travail et aussi bien qu'eux.

Agréez, etc...

GAUCHET LOUIS,
1, rue Haudouine, Nantes.

Un « qui ne s'en fait pas ».

Monsieur Brieux,

Je viens, par ma présente lettre, vous remercier de votre sympathie que vous me témoignez en m'envoyant chaque mois votre *Journal* et que je suis fier de posséder. Ma chère femme me lit tout ce qu'il contient et au milieu de mes enfants je passe un bon moment surtout

quand je rencontre un nom quelconque, je me dis : tiens, celui-là, quand j'étais à l'annexe de Reuilly, on l'appelait mangeur de choucroute, un autre général sur un escargot, un autre le dormeur, il se fatigue plus en dormant que moi en travaillant pour aider à vivre un peu mieux et contenter mes chers enfants; je suis si content de recevoir ce journal que si, par hasard, vous veniez à m'oublier je ne regretterais pas de perdre une heure pour vous dire : halte-là qui vive, je suis un de vos bons amis de Mazamet; enfin, ma femme, mes chers enfants et moi, nous vous envoyons toutes nos bonnes sympathies.

Votre ami,

Auguste MONTALAN,
7, rue de la Resse, Mazamet (Tarn).

Qui veut des filets à provisions!

6 février 1917.

Monsieur le Directeur,

Je viens moi aussi au nom de mon brave blessé vous remercier de l'obligeance que vous avez de lui envoyer votre *Journal*.

Nous sommes établis aux Lilas, épiciers, et je ne vous cacherai pas, monsieur, que je suis amplement aidée par mon mari. Il se charge entièrement seul de sa cave, rentre ses fûts, les aligne, met tout son vin en bouteilles, range les casiers, le tout en parfait ordre. Il peut même très adroitement, sans le vanter, servir les clients, soit vendre un litre de lait, peser 1/4 de café.

C'est lui qui rend la monnaie reconnaissant immédiatement une pièce en plomb, un billet de 10 fr. d'un de 20. Puisse cet exemple encourager à reprendre « dans la mesure du possible, leur métier » ceux qui, hélas! perdent la vue chaque jour!

J'étais institutrice et c'est mon mari qui m'a entièrement mise au courant de son commerce.

Pendant ses loisirs, j'en viens au but de ma lettre, il confectionne des filets à provisions. Nous n'en avons pas facilement la vente, mais peut-être vous, monsieur, pourriez-vous nous la procurer? Nous vous en serions très reconnaissants. Mon mari peut en faire en moyenne un par jour.

Odette JOHANET,
rue des Ecoles
Les Lilas (Seine).

Brossier — Représentant de Commerce

Un brossier parisien.

Paris, le 4 février 1917.

Monsieur Brieux,

Je vous remercie du *Journal* que vous m'envoyez et que j'ai trouvé très intéressant. C'est avec plaisir que j'ai écouté la lecture du *Journal* qui me donne des nouvelles de mes anciens camarades de Reuilly et de Valentin-Haüy, car c'est dans cette dernière école que j'ai fait ma rééducation comme brossier châtier et j'en suis sorti en mars 1916.

Je suis à présent installé 23, rue Washington (8^e arr.). Mes débuts de brossier ont été très durs, mais j'ai réussi, grâce à une dame de bonne volonté qui m'a fait une avance de 250 francs pour achats de matières premières et que j'ai pu rembourser au bout de 8 mois. Grâce à cette avance, j'ai pu acheter des matières et faire prospérer mon commerce tout en faisant vivre ma mère et ma petite sœur dont je suis le seul soutien, mon atelier est maintenant bien approvisionné et vous pouvez venir le constater vous-même si cela peut vous faire plaisir et être utile.

Veuillez agréer, etc...

E. LABARRE.
24, rue Washington.

Représentant de Commerce

— Comment, dira quelqu'un, on peut être représentant de commerce sans y voir clair comme tout le monde? Est-il possible ainsi de prendre des commandes, de faire sa correspondance?

Notre camarade Petididier va répondre:

Monsieur Brieux,

J'ai bien reçu votre *Journal des soldats blessés aux yeux* et je vous en remercie. C'est avec un bien vif intérêt que j'en ai pris connaissance par la lecture qu'on m'en a fait. Et c'est avec un grand plaisir que je le recevrai car il contient des renseignements de toute utilité.

Je sais quel intérêt vous nous portez à tous ayant déjà pu le constater par votre bonne visite que vous nous avez faite l'an dernier à l'hôpital 8 bis, rue de la Reconnaissance, à Villeurbanne, ce qui a été pour nous un grand réconfort moral.

J'ai perdu la vue en Alsace, frappé par une balle dans les tranchées, et après un séjour de

14 mois à l'hôpital 8 bis à Villeurbanne, j'ai appris la lecture et l'écriture Braille que la machine à écrire, je suis rentré chez moi pour me remettre aux affaires comme auparavant essayant de vaincre avec énergie les difficultés que ma blessure me donne.

Mon père et moi nous faisons les fournitures industrielles, c'est-à-dire le caoutchouc dans toutes ses applications. Tous les joints de verre. Les courroies et tout le cuir manufacturé. Les appareils de graissage. Les pièces détachées pour toutes industries. Les tissus d'encolage.

J'ai repris les voyages d'affaires comme par le passé naturellement avec un guide et j'ai suivi bien récompensé par les bons résultats que j'obtiens. Je prends toutes mes notes et commandes avec la méthode Braille et de retour à la maison, je transcris ces diverses notes avec ma machine à écrire et faisant d'ailleurs également toute la correspondance commerciale.

Je me rends compte moi-même de l'exécution des ordres donnés vérifiant aussi les arrivées et départs des marchandises.

Je veux déployer la plus grande activité et plus grand courage à la bonne réussite de mes affaires et j'espère qu'après la guerre je pourrai donner plus d'essor à mon commerce. C'est encore à la source de vos bons conseils que j'puisé cette énergie qui me réconforte.

Recevez, etc...

Signé : Auguste PETIDIDIER
1, Boulevard d'Hérald
Remiremont (Vosges).

Nous espérons, mon cher Petididier qu'ainsi que vous le désirez, vos affaires vont prendre un nouvel essor après la guerre et que vous obtiendrez tout le succès que vous méritez.

Nous sollicitons de nos camarades l'envoi de lettres semblables destinées à réconforter les nouveaux blessés.

Celles qui seront publiées seront payées dix centimes la ligne.

On ferme les yeux pour mieux voir en soi-même.

Nos Écoles de Rééducation

ÉCOLE DE REUILLY

LETTRE

AUX ANCIENS DE REUILLY

Paris, le 1^{re} mars 1917.

Chers amis,

Le *Journal des soldats blessés aux yeux* m'offre l'occasion de vous adresser à tous, de cette maison qui fut quelque temps la vôtre, un message de notre fidèle amitié. Vous ne serez pas surpris que je la saisisse avec empressement : s'il nous est impossible d'écrire à chacun de vous comme nous le voudrions, nous ne vous suivrons pas moins par la pensée, nous sommes toujours impatients de recevoir de vos nouvelles, d'apprendre, en particulier, que votre séjour à Reuilly vous a été utile et que votre travail vous donne satisfaction.

Il y aura bientôt deux ans que les quarante premiers blessés se sont installés à Reuilly. Que de noms se présentent à notre souvenir, lorsque nous pensons à ces deux années, noms de pensionnaires ou d'infirmiers! Me permettez-vous de vous dire ce que deviennent quelques-uns des camarades qui, dès le début ou dans la suite, ont été appelés au service de la Maison de Convalescence?

De vos infirmiers du début ceux qui appartenaient au service armé nous ont quittés les uns après les autres. Qui de vous ne se souvient du grand Martial et du petit père Léonard? Le premier est à Salonique où il a été sérieusement malade; le second roule dans un train sanitaire et nous avons eu le plaisir de le revoir il y a quelques semaines. Hilaire a rejoint, lui aussi, l'armée d'Orient; le pauvre Réchossière, dont les propos égayèrent si souvent la salle Maunoury, est mort dans la zone des armées; enfin Buisson, qui fut l'ami de tous ceux qui passèrent ici, est dans une ambulance divisionnaire.

Les plus jeunes infirmiers du service auxiliaire nous ont été également repris : Rambaud sert au groupe de brancardiers d'un corps colonial; Chalon travaille aux mines de Bruay, Favier est dans un hôpital d'évacuation.

Vous n'aviez pas toujours que des louanges pour vos infirmiers, chers amis, et peut-être

L'ennui est la nuit intérieure.

n'avons-nous pas su vous prouver, en toutes circonstances, notre désir de vous être utiles? Croyez bien, cependant, que ceux qui ont été ou sont encore au service de cette maison, devinent toutes les souffrances que vous avez endurées pour eux, admirent le courage avec lequel vous êtes entrés dans la vie que vous avez faite votre blessure et n'oublieront jamais l'exemple de vaillance simple et souriante que beaucoup d'entre vous n'ont cessé de leur donner.

Que de fois, pour ma part, j'ai emporté, dans mon cœur, l'écho d'une de vos paroles ou de votre rire comme un appel à demeurer courageux devant la vie, si grandes que soient ses déceptions et ses épreuves! L'un de vous un jour, salle Garros, s'impatientant d'être toujours traité de héros pour ce qu'il avait fait comme soldat, disait à ses camarades : « C'est maintenant que nous avons à être des héros! » Ce doit être là le mot d'ordre de tous ceux qui sont rentrés dans leurs foyers. Vous avez donné à votre pays un des biens les plus précieux que possède l'homme, vous lui donnerez beaucoup encore, quoique mutilés, en mettant à son service, dans l'accomplissement d'une tâche quotidienne, tout ce que vous avez d'intelligence, de cœur et de forces.

Avec mes vœux affectueux pour vous et les vôtres, je vous envoie, chers amis, l'assurance de mon cordial dévouement.

MARC BOEGNER.

Infirmier-chef de la maison de Reuilly.

ÉCOLE DE REUILLY

Le premier mois de l'année a été attristé pour nous par la mort d'un de nos anciens pensionnaires. Gustave Herbster avait fait à Reuilly son apprentissage de brossier. Il avait quitté la maison le 25 juillet 1916 et s'était mis avec ardeur au travail, les résultats qu'il obtenait étaient des plus encourageants. Une congestion causée par le froid, qui a sévi récemment l'a brusquement emporté le 24 janvier.

C'était un homme fort énergique pour qui la vie avait été très cruelle, mais qui s'était toujours montré courageux contre des adversaires de toute sorte.

École de Reuilly

Plusieurs de nos pensionnaires ont éprouvé de grandes joies auxquelles nous nous sommes associés de tout notre cœur.

Thomas a eu la joie de revoir sa femme et ses deux enfants, restés à Denain et évacués dans un des premiers convois de rapatriés.

Le caporal Pisson a également retrouvé ses parents habitants de Combles (Somme). Ils sont actuellement dans l'Allier.

Enfin, le caporal Marlin vient, lui aussi, de retrouver sa femme et ses deux enfants que, par malchance, il avait envoyés en vacances à Chauny quelques jours avant la déclaration de guerre.

Les mariages ont été nombreux les deux mois qui viennent de s'écouler. Voici les noms des heureux époux qui ont fondé un foyer : Eugène Bony, André Petit, Léon Debeaurain, Louis Houdry, Adrien Godin, Alphonse Leroy.

Notre ancien pensionnaire Etienne Eychen-ne, de Castelnau-Durbans (Ariège), est père d'un deuxième enfant.

Le 13 février, j'ai eu la joie très vive de conduire au Grand-Palais un certain nombre de nos masseurs qui, après entente avec la Direction du Service de Santé vont faire bénéficier les blessés en traitement de l'habileté professionnelle que leur ont acquise près de deux ans d'études sérieuses.

Nous avons suivi, pour la formation de nos masseurs, les règles de prudence qui permettent seules des résultats définitifs. Depuis longtemps, on nous demandait des masseurs pour les formations sanitaires. Nous avons refusé jusqu'au jour où un examen très détaillé d'anatomie et de massage pratique passé devant des autorités médicales les plus qualifiées, a fait constater que nos élus étaient susceptibles de rendre de réels services. Aussi avons-nous été très heureux de voir reconnue, dès la première séance, l'habileté et la capacité professionnelles de nos masseurs. Nous avons constitué deux équipes qui vont chaque jour au Grand Palais.

Voici le nom de ceux de nos pensionnaires qui ont passé l'examen de massage au mois de décembre :

Bony, Delaunay, Erb, Faillé, Favret, Georges, Grillet, Hutinet, Jeanson, Lardans, Mattéi, Michon, Muret, Ribourtout, Riou, Séguin.

Lardans est depuis le début de l'année engagé comme masseur à l'Etablissement Ther-

mal de Monte-Carlo, dont j'ai vu récemment le Directeur qui m'a dit être très satisfait du travail de notre ancien pensionnaire.

Séguin est masseur d'une société d'assurances contre les accidents du travail.

Erb est à Reuilly, moniteur appointé du cours de massage où les élus sont toujours nombreux.

Tous les autres lauréats de décembre vont au Grand-Palais et commencent pour la plupart à se composer une clientèle particulière.

Ces résultats sont des plus consolants et des plus encourageants. Ils font grand honneur à l'excellence de l'enseignement donné par notre si cher professeur et ami Pastair et ne peuvent que réjouir beaucoup M^e Léopold Kahn, qui a eu l'initiative de la fondation du cours de massage.

PAUL EMARD.

ECOLE DE MASSAGE DES SOLDATS

AVEUGLES

L'Ecole de massage des soldats aveugles fut fondée en mai 1915 par Mme A. Léopold-Kahn, dans la Maison de Convalescence de Reuilly.

Cette Ecole, soutenue pendant sept mois par les seuls moyens de la Fondatrice, se développa rapidement et fut transformée en Association en janvier 1916.

Dès les premiers mois, nos élèves ont montré de remarquables dispositions pour leur nouvelle profession dont l'apprentissage est de 18 mois et comprend l'étude de l'anatomie, de la physiologie et du massage pratique, et ils retrouvaient la confiance en eux-mêmes avec l'espoir de ce métier rémunérant, ne les isolant pas de la société.

L'Ecole a compté jusqu'ici 33 élèves, dont 16 ont passés leur examen final et ont été reçus avec félicitation par un jury composé de médecins et chirurgiens des hôpitaux et présidé par M. le docteur Valude, médecin chef de l'Hospice National des Quinze-Vingts.

D'ailleurs cinq d'entre eux avaient été attachés pendant la saison dernière aux Etablissements Thermaux d'Evian et de Vichy qui n'ont eu qu'à se louer de leurs services.

Aujourd'hui l'un d'eux travaille à Monte-Carlo, et 10 sont engagés à l'hôpital militaire du Grand Palais.

Ne nous laissons pas plaindre, mais laissons-nous aider.

Nos Écoles de Rééducation

ASSOCIATION VALENTIN HAUY

Nous ne nous proposons pas d'exposer en détail l'action exercée à l'égard des victimes de la guerre par l'A. V. H., laquelle, en somme, a bien moins cherché à innover qu'à faire profiter nos chers blessés de l'expérience acquise par une longue pratique et des moyens appliqués avec succès dans des centaines de cas. Est-ce à dire que l'A. V. H. s'est bornée à assurer, par roulement, dans ses ateliers et ceux de ses filiales (Lyon, Caluire, Marseille, Montpellier), la rééducation professionnelle d'un groupe important de blessés, à distribuer sans compter livres de lecture pour l'étude du Braille, tablettes et réglettes, guide-main, outillages divers, etc., etc., et à mettre à la disposition de tous le fond de ses connaissances pratiques? Nullement; et quoiqu'elle procède toujours avec grande prudence lorsqu'il s'agit d'expérimentations dans lesquelles on travaille, non sur des corps inertes, mais sur des êtres vivants, elle n'hésite pas devant les progrès nécessaires, ne faisant courir aucun risque à ceux qui peuvent en bénéficier.

LES TÉLÉPHONISTES

La pensée d'employer des aveugles comme téléphonistes dans des établissements industriels ou commerciaux, possédant un réseau privé, n'est pas nouvelle. Depuis longtemps, un aveugle, M. Aussel, est chargé de recevoir les dépêches téléphoniques à l'administration du *Petit Méridional*, à Montpellier. Les visiteurs de l'Exposition-Vente organisée par l'A. V. H., en 1904, à la salle des Fêtes du *Petit Journal*, ont pu voir opérer M. Aussel et se rendre compte de sa manière de procéder. Avant la guerre, ainsi qu'en témoignent les procès verbaux de plusieurs séances de sa Commission d'étude, l'A. V. H. était en pourparlers avec le chef d'une grande industrie, typhophile dévoué, qui s'offrait à faire un essai dans ses bureaux. La question reprise en ces derniers temps, de divers côtés, semble entrer dans la voie des réalisations pratiques. A Toulouse, un aveugle, M. Marius Léger, qui se consacre aux blessés de la guerre, a réussi, après une campagne de propagande et de démarches, à placer un de ses protégés au poste central des pompiers de la ville.

Pour sa part, en même temps qu'elle s'entretenait auprès d'un commerçant parisien et

le décidait à confier le poste de téléphoniste de sa maison à un soldat blessé, l'A. V. H. faisait installer à son siège un réseau téléphonique privé, destiné à relier ses services multiples. Naturellement, c'est un soldat aveugle qui opère sur ce standard comprenant, actuellement, 45 numéros et qui peut, par conséquent convaincre les plus sceptiques; et au besoin, initier ceux de ses camarades ayant l'espoir d'obtenir un emploi analogue.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les difficultés économiques de l'heure présente ont plus vivement fait sentir l'embarras dans lequel se trouvent beaucoup d'ouvriers, surtout les brossiers, pour se procurer à des conditions avantageuses les fournitures nécessaires à l'exercice de leurs métiers, après leur sortie de l'atelier d'apprentissage. Afin de remédier, autant que possible à cette situation, l'A. V. H. a repris pour son compte la tâche si longtemps remplie par la Société des Ateliers d'Aveugles : elle achète en gros, et conséquemment à meilleur marché, les matières premières qu'elle cède ensuite au prix coûtant aux travailleurs établis chez eux. Malheureusement, les difficultés d'organisation qui se rencontrent toujours au début d'une installation nouvelle et l'exiguité des locaux disponibles n'ont pas encore permis de donner à ce service toute la régularité et toute l'extension désirables. Du mois de mai au mois de décembre 1916, nous avons fourni aux soldats aveugles désirant travailler, pour plus de 83.301 fr. 30 de matières premières. Pour donner un léger aperçu de l'extension chaque jour plus grande du service, il suffira d'indiquer que pour le seul mois de décembre 1916, les envois s'élèvent au chiffre de 28.001 francs 40.

COUTEAUX POUR MANCHOTS

Parmi les premiers soldats aveugles dont l'A. V. H. a entrepris la rééducation se trouvaient deux hommes amputés d'une main, circonstance qui semblait, au premier abord leur interdire à peu près tout travail réel. Le désir d'arracher ces hommes à l'oisiveté fit bien vite surgir la pensée qu'un outillage approprié leur permettrait peut-être d'exécuter au moins une partie du métier de brossier. L'intelligence et la rare énergie de l'un de ces manchots facilitèrent beaucoup les premiers essais et assurèrent le plein succès de l'entreprise.

Tout bonheur que la main n'atteint pas, n'est qu'un rêve.

École Valentin Haüy

Avec la coopération d'un mécanicien aussi habile que dévoué, un aveugle, M. Lotz, très renseigné sur les questions professionnelles fit établir l'outillage spécial que voici :

Pour le montage de la brosse, l'ouvrier manchot utilise un *crochet-griffe* qui se compose : 1^o d'une tige métallique dont l'un des bouts se visse à l'extrémité de l'avant-bras artificiel, et dont l'autre, replié à angle droit, est fendu de manière à donner deux branches aplatis, destinées à remplir l'office de doigts ; 2^o d'un petit crochet, analogue à celui des dentellières, fixé dans un trou longitudinal percé suivant l'axe de la tige, entre les deux branches recourbées et à leur naissance. Ce crochet est maintenu par une vis de pression dont la tête, placée à la partie supérieure, est surmontée d'un chapeau en forme de tronc de cône renversé.

A l'aide du petit crochet, le brossier passe au travers du bois de brosse la ficelle ou le laiton ; la boucle ainsi formée est placée autour du chapeau qui la maintient ouverte pour la pose du loquet mis à cheval sur le fil. La griffe à branches recourbées permet alors d'opérer sur le bois de brosse la traction nécessaire à l'enfoncement du loquet.

Pour couper ses brosses, l'ouvrier se sert, selon qu'il est amputé d'une main ou de l'autre, d'un des deux modèles de machines construits à cet effet. Le modèle pour amputé de la main droite ne diffère de la machine ordinaire que par deux dispositifs spéciaux. A la place du manche en bois qui termine habituellement le levier porte-lame, est une sorte de bielle articulée au bout du levier au moyen d'une rotule sphérique et portant à son extrémité libre un système d'emboîtement permettant d'y fixer solidement le crochet-griffe vissé dans l'écrôu terminant l'avant-bras artificiel. L'ensemble ainsi constitué remplace l'articulation du poignet dans le maniement du levier. Le second dispositif consiste en un curseur mobile placé sur la tige du guide traversant le bâti de la machine et du côté opposé aux lames. Le guide étant complètement enfoncé, il est très facile de régler la longueur de sa course et de le mettre à une distance donnée par le moyen du curseur mobile qui n'exige pas l'emploi des deux mains, ce qui n'est pas possible avec le maniement des marques ordinaires. Les amputés de la main

gauche utilisent une machine à couper disposée de façon à ce que les brosses puissent être tenues avec la main droite, lorsqu'on les coupe. Tandis que le crochet-griffe vissé à l'extrémité du bras gauche actionne le levier porte-lames. Toutes la différence entre les machines, pour amputé de la main gauche et amputé de la main droite, réside donc en ce que par suite de dispositions inverses, le guide et les lames sont placés à droite du bâti, au lieu d'être placés à gauche.

Plusieurs outils de ce genre ont été fournis aux centres de rééducation qui en avaient besoin et aux ouvriers qui se sont établis chez eux, une fois leur apprentissage terminé.

ÉCOLE DE LYON-CALUIRE

Élèves qui ont quitté l'école pour d'autres formations.

Debarnot, Paul, soldat, 210^e d'infant, 17 Cie. — Bru, Paul-Marius, soldat, 24^e chasseurs alpins, 5^e Cie. — Briffaut, Georges, soldat 13^e d'infant, 12^e Cie. — Layec, Pierre, soldat, 116^e d'infant, 4^e Cie. — Legrand, Auguste, soldat, 26^e chass. à pied, 1^e Cie. — Talmard, Johannès, soldat, 414^e d'infant, 11 Cie. — Cullet, Jean-François, caporal, 143^e d'infant, 5^e Cie. — Bezatti, Maxime, soldat 30^e d'infant, 5^e Cie. — Monnier, Félix-Joseph-Isidore, soldat, 412^e d'infant, 8^e Cie.

ÉCOLE DE MONTPELLIER

Noms et adresse de ceux qui en sont sortis
Allemand, Célestin (à Villeurbanne-Ecole) — Montfort, François (Hôpital n° 6, à Narbonne). — Nardy, Louis (Ecole, rue Paul, à Marseille). — Pichenot, Eugène (Ecole de Reuilly).

Tout soldat blessé aux yeux
qui s'établira, à Paris ou en
Province, aura droit à une
ANNONCE GRATUITE.

Mon fils, c'est pour toi que j'ai donné mes yeux.
Pour qu'ils ne voient pas ce que les miens ont vu.

La lecture avec les doigts

LIVRES ET JOURNAUX EN BRAILLE

Discipline et Coordination

Un des plus jolis mouvements d'efficace sympathie pour les soldats blessés aux yeux est celui de nombreuses dames qui se sont mises à écrire en Braille.

Des petits groupes, nombreux, se sont créés dans toute la France, mais ces efforts si intéressants n'ont pas produit tout le bien possible parce qu'ils sont restés dispersés.

M. Ernest Vaughan, l'inventeur de la précieuse presse qui permet à tout voyant d'écrire en Braille — sans le savoir — et qui peut fournir un nombre indéfini d'exemplaires après un seul travail de composition, prépare toute une organisation par la Société spéciale qu'il a fondée et sur laquelle il voudra bien, sans doute, nous donner pour le prochain numéro, des renseignements détaillés.

De son côté l'Association Valentin Haüy modernise sa très importante bibliothèque. Nous avons déjà donné des indications relatives à la Société philanthropique d'impression pour aveugles (section lyonnaise).

Dans toute la France, de petits groupements analogues se sont créés, mais ils demeurent isolés, et il arrive qu'on copie plusieurs fois le même ouvrage, perdant ainsi de généreux efforts, ou qu'on s'arrête de copier parce qu'on ne sait pas quels sont les ouvrages demandés.

Je pense que notre journal peut aider à créer le lien nécessaire, et j'accueillerai ici, avec reconnaissance, toutes les communications qui pourront m'être faites sur ce sujet.

En voici quelques-unes, pour commencer :

ŒUVRE DE M. BERTAGNE

“Dans l'ombre et pour l'ombre”

But de l'Œuvre

1^o Imprimer et fournir aux soldats aveugles retirés dans leurs foyers les moyens de recevoir des livres écrits en « Braille ».

2^o Leur procurer les planchettes spéciales qui leur permettront d'écrire.

Tout cela gratuitement.

Fonctionnement de l'Œuvre

Le Livre des Aveugles de la guerre est une œuvre complètement indépendante ne relevant d'aucune formation hospitalière civile ou militaire.

Dès qu'un certain nombre d'ouvrages seront copiés (500 environ) un service circulaire sera organisé de façon à ce que les aveugles de la guerre reçoivent régulièrement des livres.

Des comités sont nécessaires pour assurer le fonctionnement automatique de l'œuvre. En conséquence, le Comité central fait appel à toute personne susceptible de s'intéresser au sort des aveugles de la guerre, afin de constituer des Comités locaux, qui se tiendront en relations avec le Comité central, 5, rue des Pénitents, à Nantes. Le rôle de ces Comités locaux consiste à surveiller les travaux de copie, à recevoir les cotisations, collectes, dons et souscriptions et à faire, pour vulgariser l'œuvre, toute la propagande possible.

Un certain nombre d'hôpitaux, des centres de rééducation pour aveugles, s'occupent de la copie de livres en écriture « Braille ». Ces livres, mis évidemment à la disposition des militaires aveugles hospitalisés, ne quitteront pas l'hôpital et demeureront dans la bibliothèque de l'Etablissement.

L'œuvre du « Livre des Aveugles » veut atteindre le but suivant : « Permettre à l'aveugle de la guerre, habitant un village, une bourgade, de s'évader des ténèbres dans lesquelles il est à jamais plongé, à l'aide de la lecture. »

Ceux qui, plus favorisés, résideront dans un centre important, auront peut-être, plus facilement, les moyens de se procurer des ouvrages imprimés en « Braille ». Notre œuvre songe principalement aux infortunés qui seront loin des grandes villes et, par suite, dans l'impossibilité de se procurer des livres spéciaux pour les aveugles. C'est principalement pour ces derniers doublement infortunés, que nous travaillons.

Deux moyens s'offrent pour exécuter les travaux de copie : 1^o la planchette in-4^o (prix 12 fr. 50) ; 2^o la Petite machine à imprimer système Vaughan, 28, rue de Charenton, Paris. Prix 250 fr.).

La planchette ne permet de faire qu'un seul exemplaire à la fois.

La machine permet d'en tirer un nombre indéfini, malgré ses dimensions réduites et sa simplicité de fonctionnement.

La lecture avec les doigts

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité central, 5, rue des Pénitentes, Nantes, ou à M. Emile BREVET, secrétaire de la Rédaction du journal *l'Ouest-Eclair*, à Rennes, qui patronne l'œuvre.

Les membres de l'œuvre se divisent en 4 catégories :

1° Membres fondateurs (versement unique)	100 francs
2° Membres honoraires (versement unique)	50 —
3° Membre de Comités (versement annuel)	5 —
4° Membres actifs (copistes) ..	5 —

Outre ces cotisations fixes, l'œuvre accepte avec reconnaissance les moindres offrandes.

Chaque mois, une liste des souscripteurs est publiée dans *l'Ouest-Eclair*.

Un reçu et une carte d'adhérent sont adressés à chaque souscripteur.

L'Œuvre compte déjà les Comités suivants :

Comité Central de Nantes.

Comité d'Auray.

Comité de Rennes.

Plouharnel-Carnac.

Mayenne.

Fondée le 9 novembre 1916, après déclaration à la Préfecture de la Loire-Inférieure, le total des souscriptions reçues fin décembre a dépassé la somme de *deux mille francs*.

Les sommes reçues sont destinées à l'achat du matériel (machines, papier, frais de publication, circulaires, fourniture de planchettes aux soldats aveugles retirés dans leur foyers, frais de correspondance, etc.).

Tout membre souscripteur, quelle que soit la modicité de son offre, a le droit absolu de demander au Comité central toutes les précisions relatives à la gestion de l'œuvre.

M. Bertagne ajoute :

Nous ne demandons qu'à fusionner avec des œuvres analogues, à la condition que les livres imprimés en « Braille » soient mis en circulation et non stabilisés sur les rayons d'une bibliothèque officielle. Nous voulons encore que nos soldats n'aient jamais rien à débourser pour la réception et le retour des ouvrages. Que chaque œuvre, semblable à la nôtre, fasse abstraction de sa personnalité, qu'il n'y ait qu'une pensée unique tendue vers le même but : le soulagement, l'adoucissement, le cran moral à donner aux soldats blessés aux yeux.

N'ayez donc pas peur de nous parler de la lumière.

LE LIVRE DE L'AVEUGLE

L'œuvre dite « Le livre de l'aveugle a été constituée en faveur des aveugles de la guerre. Elle a pour but d'établir et de transcrire, en « Braille » les livres qui leur sont utiles pour leurs études et l'exercice de leurs professions.

Dès maintenant, un certain nombre de copistes se sont groupés autour de quelques aveugles et leur font les livres dont ils ont besoin.

Le travail de ces copistes doit être soigneusement fait, et quand il s'agit de copies d'ouvrages scientifiques, il est utile d'avoir quelques connaissances du sujet traité.

L'œuvre se charge de partager les livres qu'elle fait transcrire en un certain nombre de copistes. De cette façon, le travail est rapidement mené à bien. Certains ouvrages sont copiés en « Braille » abrégé; on réalise une économie de temps pour le copiste, et l'aveugle a un livre diminué du tiers. L'œuvre voudrait pouvoir étendre son champ d'action. Pour cela de nouvelles bonnes volontés sont nécessaires. Elle fait appel à toutes les personnes travaillant à la planchette.

L'œuvre demande à tous les aveugles qui ont besoin de livres, soit pour leurs études, soit dans l'exercice de leurs professions, de s'adresser à elle.

(Pour tous les renseignements, prière d'écrire à Mme Meyer, 5, place Péreire, Paris 17^e arrondissement.)

Un nouveau Journal en Braille

Monsieur,

Je suis heureuse de vous faire savoir que je viens de réaliser le projet dont je vous avais parlé : l'édition d'un journal amusant, en Braille, pour les soldats aveugles, dont vous êtes l'ami très sûr et si dévoué!

Ayant pu me rendre compte lors de ma visite récente à quelques centres de rééducation, de l'aridité de l'apprentissage du Braille, j'ai pensé à éditer à l'intention de tant d'élèves si appliqués, un petit journal destiné à leur apporter chaque semaine, sous une forme amusante, une lecture moins aride qu'un gros livre, toujours un peu effrayant. Vous avez bien voulu, monsieur, encourager mon idée de toute vo-

La lecture avec les doigts

tre bienveillante approbation et aujourd'hui, les écoles de rééducation ont reçu chacune quelques exemplaires de « *Touche-à-Tout* ».

Je réclame l'indulgence de mes lecteurs pour ce début bien imparfait dans la carrière du journalisme dont j'ignore tout et j'espère, avec le concours de leurs idées et de leurs conseils, arriver bientôt à leur composer une revue un peu plus réussie. Nous débutons sous un très petit format et nous nous adressons surtout aux commençants en poursuivant le double but de les encourager à faire de rapides progrès, et de ne pas oublier, une fois rentrés chez eux, ce qu'ils ont appris à l'école. Il me tarde d'avoir les adresses de tous ceux de nos amis qui, déjà rentrés au foyer, seraient heureux de recevoir cette revue et je ne saurais assez vous remercier, monsieur de m'avoir permis d'emprunter les colonnes de votre journal pour lancer un appel qui ne pouvait être mieux placé : *Tous les soldats aveugles qui m'en feront la demande, recevront gratuitement « Touche-à-tout ».*

Et puisque je pose des questions, en voici deux encore : Y a-t-il parmi nos amis beaucoup de lecteurs du Braille abrégé? Quels genres de livres faut-il leur imprimer de préférence? J'attends les réponses des intéressés eux-mêmes soit directement, soit par la voie du journal.

Jeanne BOUCHART,
15, avenue de la Gare, Limoges

Les Philobrailles.

L'intelligence de nos amis blessés aux yeux, saisit rapidement la combinaison des quatre séries de lettres que comporte l'alphabet braille.

Mais c'est ce diable de toucher, ce sont ces diables de petits points à sentir qui constituent pour eux la grosse difficulté. Bon système que le numérotage : 1, 2, 3, à droite, 4, 5, 6 à gauche, de haut en bas, en les écrivant dans les rectangles de la tablette; vice-versa, en lisant.

Que c'est simple ces 6 points! Un élan de reconnaissance, en passant, au génie du grand Louis Braille.

À Tours, à l'Ecole de St-Symphorien 14 élèves apprennent la lecture et l'écriture.

Tous les après-midi, de 2 à 5 heures, (jeudi et dimanches exceptés), nous donnons le cours de Braille : une demi-heure aux débutants, trois quarts d'heure aux 3^e et 2^e divisions; une heure à la 1^e.

La classe est faite par quatre dames, dont deux clairvoyantes, et deux sorties de l'Institution nationale des Jeunes Aveugles de Paris.

Elles apportent à cette tâche, un entraînement plein de cœur et une persévérance fort louables.

Cependant, ce sont encore nos amis qui ont le record du courage, car leur surprenante bonne volonté mérite tous nos éloges et remerciements.

Que c'est joli de voir ces bonnes mains de cultivateurs, jadis durcies par les rudes travaux des champs ou de la ferme, passer et repasser laborieusement sur les petits points, véritable semence qui leur promet pour l'avenir la moisson des idées nouvelles que donne la bonne lecture.

En tous cas, le Braille ne leur servirait-il qu'à échanger des lettres de politesse, de camaraderie, de commerce, entre aveugles, à lire simplement un bout de journal. Qu'importe! ne serait-ce pas un but déjà suffisant pour entraîner la grande majorité de ceux qui composent nos écoles de réadaptation, à faire partie des P. B.

C'est le vœu que nous exprimons en terminant, car nous savons que le grand ressort de la mentalité française réside dans les idées. C'est pourquoi il faut lire, encore lire, toujours lire, mais surtout lire du bon pour alimenter son esprit.

Une Philobraille française.

Le Massage en Province

LYON-VILLEURBANNE

Le 1^{er} mars 1917.

Le 24 février, nous avons eu le plaisir de noter la réussite des militaires suivants à l'examen de massage dans les hôpitaux militaires.

Sous-lieutenant Guerrier Jean, du 158^e d'infanterie; caporal-fourrier Michalet Joseph, du 157^e d'infanterie; caporal Demayer Jacques, du 96^e d'infanterie; caporal Vial Fernand, du 75^e d'infanterie; soldat Aucaigne Jean, du 56^e d'infanterie; soldat Brizet Pierre, du 11^e chasseurs alpins; soldat Talmard Jean, du 414^e d'infanterie.

Le jury, présidé par M. le médecin major de 1^e classe Cluzet, professeur à la Faculté de Lyon, a été heureux de féliciter les nouveaux masseurs.

Nos Écoles de Rééducation

Nos Camarades Bretons

ECOLE DE St-SYMPHORIEN (Tours)

Ille-et-Vilaine

BERTHIER, brossier, Bruc, par Pipriac;
PLOUBANE, brossier, route de Vern, à
Rennes;
CAGNEUL, brossier et chaisier, à Saint-
Jean-sur-Couesnon, par Saint-Aubin-
du-Cormier;
SAUVAGE, brossier et chaisier à Vézin;
MAURY, brossier et chaisier, à La Cou-
turais-en-Guiche;
COUESNON, brossier, à La Fourcherie,
par Saint-Lunaire.

Manche

ALIX, pailleur, à Beauvoir, par Pon-
torson.

Finistère

KERVIL, pailleur, à Pluguffan;
SAUTEJEAN, brossier, à Benodet (Quim-
per);
GRALL, vannier, à Kerfisic, par Saint-
Pol-de-Léon.

Morbihan

ARHURO, brossier et vannier, à Plohar-
nel, près Quiberon;
MOISSAN, brossier et vannier, à Pluvi-
gner.

Côtes-du-Nord

FONDEVILLE, brossier, 4, rue de la
Pompe, à Guingamp;
ELLIEN, brossier, à Goudelin;
HEUZE, brossier, à Taden, par Dinan;
PASQUOIS, brossier, chaisier et vannier, à
Saint-Carré par Lanvellec;
DUMONT, brossier, ancien Sacristain, à
Guingamp.

Liste des militaires en cours d'apprentissage
au 15 janvier 1917

Mlément Louis, 313° d'infanterie. — Com-
ble Paul, 151° d'infanterie. — Albert Victor,
32° d'artillerie. — Cartereau Eugène, 70° ter-
ritorial d'infanterie. — Prault Louis, 10° gé-
nie. — Pasquier Auguste, caporal au 68° d'in-
fanterie. — Porcheron Alphonse, 68° d'infa-
nterie. — Bezard Henri, 3° bataillon de chas-
seurs à pied. — Pichonneau Charles, 66° d'in-
fanterie. — Léonardon Auguste, sergent-ma-
por au 34° d'infanterie. — Boiteau Clément,
21° régiment d'infanterie coloniale. — Daviau
Alphonse, 114° d'infanterie. — Boche Flo-
rentin, 117° d'infanterie. — Moussay Marie
Joseph, 21° d'infanterie. — Passebou Julien,
290° d'infanterie. — Delhommais René, 268°
d'infanterie. — Besnard Pierre, 69° territo-
rial d'infanterie. — Mallet Ernest, 295° d'in-
fanterie. — Maubert Alexandre, 135° d'in-
fanterie. — Bourreau Léopold, 4° régiment
mixte de zouaves.

Militaires rentrés dans leurs foyers après leur apprentissage

Cantarel Firmin, sergent, au 268° d'infan-
terie, demeurant à Orbigny (Indre-et-Loire),
chaisier. — Franc Joseph, 81° d'infanterie, de-
mleurant à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire),
chaisier. — Vareille Simon, 233° d'infan-
terie, demeurant à Saint-Symphorien (Haute
Vienne), chaisier. — Pinot Gaston, 60° ba-
taillon de chasseurs à pied, demeurant à Pres-
signy (Loiret), brossier.

Tout soldat blessé aux yeux
qui en fera la demande rece-
vra gratuitement la brochure
de M. Brieux, "Lettres aux
Soldats blessés aux yeux",
imprimée en noir ou en
Braille.

*Ceux qui n'ont pas tremblé devant la mort
n'auront pas peur devant la vie.*